



MASTER

Mention : MEEF - Second degré

Parcours : Anglais

Bienvenue à l'université de TOURS

Livret des études

MASTER

mention : Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - Second degré

Parcours : Anglais

Année Universitaire 2022-2023

----- *Document à lire attentivement et à conserver* -----

SOMMAIRE

I- Présentation de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Lettres et Langues

II- Présentation générale des études

A- Le déroulement de l'année universitaire

L'inscription administrative et l'inscription pédagogique
Les examens

B- Le système LMD

C- La mobilité étudiante

III- Les études de MASTER MEEF – Parcours Anglais

- Présentation du département
- Présentation du Master
- Organisation des études
- Modalités de contrôle des connaissances
- Normes de présentation du mémoire et soutenance
- Maquettes du Master 1 & Master 2
- Descriptif des enseignements
- Programmes et bibliographies indicatives
- Concours du CAPES 2022
- Règles de passage de l'Université François Rabelais
- Règlement des Etudes et des Examens pour le Régime RSE

IV – Calendrier universitaire (fin de livret)

I. PRESENTATION DE LA FACULTE DE LETTRES ET LANGUES

L'UFR est administrée par un conseil élu composé de 40 membres.

Elle est dirigée par un directeur assisté d'un responsable administratif.

Elle est composée de **8 départements** : **Allemand, Anglais, Espagnol-Portugais, Italien, Sciences du Langage, Sociolinguistique et Didactique des Langues, Langues Etrangères Appliquées (LEA) et Droit-Langues**

Une filière lettres comprenant 5 départements (français, latin, grec, littérature comparée, arts du spectacle)

Quelques chiffres

A l'Université : environ **33400** étudiants inscrits en 2021-2022 dont **4800** à la Faculté de lettres et langues, **150** enseignants chercheurs, **25** personnels de Bibliothèque, ingénieurs, techniciens et administratifs.

La Direction de l'UFR

Adresse : 3 rue des Tanneurs, 37000 TOURS

Directeur : **BIDEAU Alain**

Responsable administratif : **MARTIN Hubert**

Secrétariat de l'UFR : **RIEUL Céline, Bureau 144 tél : 02.47.36.64.82**

Le service de scolarité

Le service de scolarité gère votre dossier administratif : de l'inscription administrative à la remise du diplôme. C'est également auprès de ce bureau que vous aurez les renseignements sur les stages, les conventions et les aides sociales.

Responsable de la scolarité : **GAUTIER Graziella**

Bureau 138 tél : 02.47.36.68.35 Courriel : scolarite.lettres@univ-tours.fr

BOUVET Lydia, 02 47 36 66 06

CHOISY Laurence, 02 47 36 65 67

COUTARD Ketty, 02 47 36 66 05

Horaires d'ouverture au public : tous les jours de 9h à 11h30 et de 13h30 à 16h30

Fermé le vendredi après-midi et le samedi

Les départements pédagogiques

Les départements sont le lieu de rattachement des enseignants et des secrétariats pédagogiques.

Le secrétariat pédagogique gère votre dossier pédagogique : vos inscriptions pédagogiques, votre emploi du temps, la saisie de vos notes.

Liste et coordonnées des différents départements et des responsables de filières

Liste et coordonnées des différents secrétariats des départements filières

Enseignements	Les secrétariats pédagogiques	Contact courriel
Anglais	Bureau 48	manuelle.bataille@univ-tours.fr camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Espagnol – Portugais	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Droit-Langues	Bureau 58	patricia.lacour@univ-tours.fr gaelle.arandelle@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
L.E.A (Langues Etrangères Appliquées)	Bureau 25	aurelie.hannoun@univ-tours.fr stephanie.desoeuvres@univ-tours.fr
Lettres	Bureau 106 (1 ^{er} étage)	christine.climent@univ-tours.fr
Sciences du langage	Bureau 23	stephanie.fuseau@univ-tours.fr
Sociolinguistique et Didactique des Langues	Bureau 08 bis	cindy.carlos@univ-tours.fr
<u>Modules libres</u>		
P.R.I. (Politique et relations Internationales) et M.R.I (Médias et Relations Internationales)	Bureau 48	camille.pollonihautemaniere@univ-tours.fr
Arts du Spectacle	Bureau 106 (1 ^{er} étage)	@univ-tours.fr
Allemand	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Cultures Méditerranéennes	Bureau 48	fabienne.toulet@univ-tours.fr
Italien	Bureau 08	marie.ceccaldi@univ-tours.fr
Langues et Education et F.L.E. (Français Langue Etrangère)	Bureau 08	Marie.ceccaldi@univ-tours.fr
	<u>Bureau 207 - 2eme étage</u>	marielle.avice@univ-tours.fr (pour les étudiants d'échange)

II – PRESENTATION GENERALE DES ETUDES

A – LE DÉROULEMENT DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

L'inscription administrative et pédagogique

Après votre inscription administrative à l'Université, vous devrez **OBLIGATOIREMENT** et à **chaque semestre**, vous inscrire pédagogiquement dans les cours magistraux, les travaux dirigés (TD) et le cas échéant les travaux pratiques (TP).

Cette procédure détermine votre inscription dans les groupes et aux examens. Elle doit impérativement avoir lieu pendant la période définie par les services universitaires.

Tout étudiant qui n'aura pas réalisé son inscription pédagogique avant le 23 septembre ne sera pas autorisé à se présenter aux examens.

L'inscription pédagogique se fait via le web sur votre Environnement Numérique de Travail (ENT) – Onglet SCOLARITE ou auprès de votre secrétariat pédagogique.

Les examens

Les évaluations se font par un **contrôle continu** tout au long de l'année qui peut être associé à un **examen terminal** à la fin de chaque semestre.

La présence aux travaux dirigés (TD) et aux travaux pratiques (TP) est obligatoire.

Un contrôle d'assiduité des étudiants est systématiquement effectué par les enseignants.

Toute absence à une séance doit faire l'objet d'une justification. En cas de maladie, vous devez fournir un certificat médical à votre service de scolarité dans un délai de 8 jours.

L'absence non justifiée aux séances de TD et de TP a des conséquences graves. Elle entraîne automatiquement la mention "absence injustifiée" (ABI) sur le relevé de notes et ne permet plus la validation du semestre et de l'année.

Attention : les étudiants boursiers doivent être présents aux cours et aux examens, même en cas de réorientation, sous peine de voir leur bourse suspendue et faire l'objet d'un ordre de reversement des mois perçus.

Régime particulier

Certaines catégories d'étudiants (*les salariés, étudiants en situation de handicap, chargés de famille, ...*) peuvent demander à être dispensés du contrôle continu.

Le R.S.E permet de bénéficier **d'aménagements d'études (emploi du temps, dispense d'assiduité en TD, aménagement d'examens)**.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier du régime spécial d'études devront en faire la demande **avant le 30 septembre 2021** (pour le semestre 1). Les modalités détaillées et la procédure sont consultables sur le site internet de l'Université dans la rubrique Formations/Régime Spécial d'Etudes.

B - L'ORGANISATION DU SYSTEME LICENCE-MASTER-DOCTORAT

Les diplômes

■ **La Licence** : préparée en 3 ans après le bac, elle est structurée en 6 semestres et correspond à 180 crédits européens validés.

Les diplômes de Licence sont répartis dans des **domaines** de formation et découpés en **mention**. Certaines Licences s'organisent ensuite en parcours.

■ **Le Master** : préparé en 2 ans après la Licence, il est structuré en 4 semestres et correspond à 300 crédits européens validés (180 de Licence + 120 de Master 1^{ère} et 2^{ème} années).

■ **Le Doctorat** : préparé en 3 ans après le Master. Il est délivré après la soutenance d'une thèse.

C- LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE

Effectuer une partie de ses études à l'étranger est une expérience forte qui valorise votre formation, votre capacité d'autonomie et votre capacité d'adaptation intellectuelle.

L'Université de Tours propose des programmes en Europe ou hors Europe

➤ **En Europe:** A partir de la 2^{ème} année d'études et jusqu'au Doctorat, le programme ERASMUS permet d'effectuer un séjour d'un semestre ou d'une année universitaire complète au sein d'une Université européenne partenaire (200 Universités possibles).

➤ **Hors Europe:** L'Université de Tours a des partenariats avec des Universités américaines, canadiennes anglophones, québécoises et selon les filières : australiennes, japonaises, argentines, ...

La mobilité est soumise à un dossier de sélection.

Afin de vous aider à préparer votre mobilité, l'Université met à votre disposition :

- Des pages d'informations sur les études et stages à l'étranger, et des guides sur le site www.univ-tours.fr rubrique « International »,
- Des réunions d'informations et ateliers pratiques (surveillez votre mail univ-tours),
- Une CERCIP spécifique intitulée « Préparer sa mobilité internationale »
- Un programme Service Learning et des rencontres « Tandem », conversations entre étudiants français et internationaux dans les différents centres de ressources en langues de l'université

Vous pouvez bénéficier d'aides financières à la mobilité

Elles sont variées et dépendent du programme choisi. Elles peuvent être attribuées par le Ministère, l'Europe, l'Université, le Conseil Régional, ...

Pour en savoir plus, consultez les pages « International » sur le www.univ-tours.fr ou contactez le Service des Relations Internationales – 60, rue du Plat d'Etain - ☎ Accueil : 02.47.36.67.04 - Mail : international@univ-tours.fr

Information sur les possibilités de départ à l'étranger, en pays anglophones

Un séjour long en pays anglophone et une expérience de mobilité internationale sont des éléments essentiels à la formation d'un bon angliciste.

L'université et le département d'anglais proposent de nombreux modes de départ encadrés par le système universitaire et compatibles avec la formation LMD. Dans le cadre du MOBIL (S5), les étudiants de L3 bénéficient d'un accompagnement à la constitution d'un dossier de candidature à une mobilité internationale ainsi qu'à la préparation d'un entretien devant une commission.

Une réunion d'information sur les différentes modalités de départ est organisée par le département d'anglais fin octobre/début novembre.

Programmes Erasmus + au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne

1. *En L3 et en M1 les étudiants anglicistes ont la possibilité d'effectuer une période d'études dans l'un des établissements suivants :*

- **Queen Mary University of London, University of Sheffield, Aston University (Birmingham) et Trinity College Dublin.**

Modalités de validation : la signature d'un contrat d'études ECTS permet la validation des acquis par équivalence.

Durée du programme : un semestre ou une année universitaire.

Financement : l'étudiant doit s'acquitter des droits annuels d'inscription à l'université de Tours, ce qui le dispense du paiement des droits d'inscription dans l'université partenaire. Tous les renseignements sur les aides financières à la mobilité sont disponibles auprès de la direction des relations internationales de l'université.

Contact : Sébastien SALBAYRE (sebastien.salbayre@univ-tours.fr)

Se renseigner dès novembre 2022 (en L2 pour un départ en L3, en L3 pour un départ en M1).

Date limite de remise des dossiers : mars 2023.

2. **Lugwig Maximilians Universitat (Munich – études américaines)**

Modalités de validation : la signature d'un contrat d'études ECTS permet la validation des acquis par équivalence.

Durée du programme : Semestre 1 ou semestre 2 ou une année universitaire.

Contact : Arlette FRUND (arlette.frund@univ-tours.fr)

Se renseigner dès novembre 2022 (en L2 pour un départ en L3, en L3 pour un départ en M1).

Date limite de remise des dossiers : mars 2023.

3. Des échanges avec les départements de théâtre de Queen's University Belfast et de la National University of Ireland, Galway sont ouverts aux étudiants de L2 et L3 inscrits en anglais (sous réserve qu'ils aient une expérience du théâtre) ou en anglais parcours « Arts du spectacle », pour départs en L3 et M1.

Modalités de validation : la signature d'un contrat d'études ECTS permet la validation des acquis par équivalence.

Durée du programme : un semestre ou une année universitaire

Financement : l'étudiant doit s'acquitter des droits annuels d'inscription à l'université de Tours, ce qui le dispense du paiement des droits d'inscription dans l'université partenaire. Tous les renseignements sur les aides financières à la mobilité sont disponibles auprès de la direction des relations internationales de l'université.

Contact : Martine Pelletier (martine.pelletier@univ-tours.fr).

Se renseigner dès novembre 2022.

Date limite de remise des dossiers : mars 2023.

Etudier en Amérique du Nord, en Australie, en Asie

Ce programme est ouvert à des étudiants de toutes les filières de l'université, en L2 et L3 pour départs en L3 et M1.

Tous les ans, plusieurs anglicistes sont choisis pour ces postes. Un bon dossier est nécessaire pour postuler, ainsi qu'une préparation sérieuse à l'entretien oral de sélection des candidats.

Modalités de validation : Les cours suivis dans l'université d'accueil donnent droit à un système de validation par équivalences. Pour chaque université où vous projetez d'aller étudier, il faut vous renseigner en détail sur son offre de cours et établir un contrat d'études incluant pour chaque semestre un cours de littérature nord-américaine et un cours de littérature britannique, un cours d'histoire (ou de sociologie, d'études filmiques, de Women's Studies, Ethnic Studies, LGBTQ Studies ou Cultural Studies) nord-américaine et un cours d'histoire britannique ou du Commonwealth, et un cours de linguistique, de traduction ou de creative writing.

Durée du programme : Les postes sont offerts à l'année.

Financement : l'étudiant est inscrit à l'Université de Tours, ce qui le dispense du paiement des droits d'inscription dans l'université partenaire. Tous les renseignements sur les aides financières à la mobilité sont disponibles auprès de la direction des relations internationales de l'université.

Contacts :

Pour l'Amérique du Nord : Adrienne Janus (adrienne.janus@univ-tours.fr)

Pour l'Australie et l'Asie : M. Cingal (guillaume.cingal@univ-tours.fr)

Pour les Relations internationales : Benjamin Depauw : mobsortante@univ-tours.fr

Se renseigner dès octobre 2022 (en L2 pour un départ en L3, en L3 pour un départ en M1). La direction des relations internationales de l'université organise deux réunions d'information au début du mois de novembre. Voir leur site pour informations sur les destinations proposées :

<https://www.univ-tours.fr/international/etudes-stages-a-l-etranger/hors-europe/dossiers-de-candidature-652138.kjsp>

Date limite de remise des dossiers : début janvier 2023.

Pour les étudiants de licence, master et doctorat, des possibilités existent pour des séjours d'études ou de recherche via la commission franco-américaine et les programmes Fulbright. Renseignements sur leur site web: <https://fulbright-france.org/fr/bourses-fulbright-partenaires/programmes>

Assistants de français à l'étranger

Ce programme géré par France Education International (ex CIEP) concerne les étudiants titulaires d'un L2 d'anglais ou plus. Les assistants sont chargés d'enseigner la langue et la culture françaises dans les établissements primaires et/ou secondaires en Grande-Bretagne, en Irlande et dans de nombreux autres pays.

Les étudiants acquièrent une expérience pédagogique très utile avant de passer les concours d'enseignement. Il est utile mais non nécessaire d'être inscrit(e) en mention FLE.

Les candidats francophones mais ne possédant pas la nationalité française peuvent être sélectionnés.

Modalités de validation : pas de validation automatique puisque l'assistant donne des cours et n'en suit pas. Certains aménagements restent possibles.

Durée du programme : une année scolaire, dates variables selon la destination choisie.

Contact : Martine Pelletier (bureau 42, martine.pelletier@univ-tours.fr).

Se renseigner dès : octobre/novembre 2020. Une réunion d'information est organisée à l'université. Pour plus de renseignements, consulter le site du CIEP : <https://www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger>

Date limite de candidature : Février 2023

Deux autres organismes proposent des postes d'assistants de français aux Etats-Unis uniquement :

La commission franco-américaine et le programme Fulbright : <https://fulbright-france.org/fr/bourses-fulbright-partenaires/programmes/assistants-francais>

Le Amity Institute : <https://fulbright-france.org/fr/etudier-usa/partenaires/amity-institute>. Pour tout renseignement sur Amity, votre contact à Tours : Jane Bataille bataille.jane@gmail.com

Lecteurs de français dans des universités partenaires (Irlande, Royaume-Uni et Etats-Unis)

Ce programme concerne les étudiants titulaires au minimum de la licence pour le Royaume-Uni et l'Irlande et qui ont validé au moins une année de Master pour les Etats-Unis. Les lecteurs sont chargés de cours de langue et d'autres tâches d'encadrement pédagogique dans le département de français des universités partenaires. Ils touchent un salaire correspondant à un emploi à temps plein. Aux Etats-Unis, ils doivent également suivre 3 cours de leur choix par semestre. *6 postes sont offerts sous réserve de la décision finale de l'université partenaire:*

aux États-Unis, University of Colorado, University of North Texas, University of Michigan (2 postes);

au Royaume-Uni, University of Strathclyde (Glasgow) ; et **en Irlande**, **Trinity College** (Dublin).

Modalités de validation : les cours de M1 et M2 offerts à Tours peuvent être préparés et validés depuis l'étranger après avoir obtenu l'accord des professeurs concernés. Les cours suivis aux USA peuvent donner droit à l'obtention de crédits ECTS

Durée du programme : une année universitaire.

Financement : les lecteurs touchent un salaire. A Trinity College (Dublin) seul le logement gratuit est proposé mais ce poste peut bénéficier d'une bourse Erasmus en complément.

Engagement : les candidats retenus par la commission des lecteurs (qui se tient en général en janvier) s'engagent moralement à occuper le poste pour lequel ils auront été sélectionnés.

Contact : Véronique Abasq (veronique.abasq@univ-tours.fr)

Date limite de remise des dossiers : 15 décembre 2022

A- PRÉSENTATION DE LA FILIÈRE ANGLAIS

A1 – Renseignements pratiques

Responsable du département : M. Guillaume CINGAL

Bureau 49ter – tel : 02.47.36.65.68 (direction.anglais@univ-tours.fr)

Responsable du Master MEEF (M1 et M2) : **Frédérique FOUASSIER** (Présidente du Jury)

Secrétariat pédagogique d'anglais (bureau 48) :

L1 : Mme Camille HAUTEMANIERE : 02.47.36.65.69

L2 et L3 : Mme Manuelle BATAILLE : 02.47.36.66.94

MASTER MEEF Anglais : Mme Camille HAUTEMANIERE: 02.47.36.65.69

MASTER Etudes culturelles : Mme Fabienne TOULET : 02.47.36.66.63

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi matin de 9h00 à 11h30 et de 14h à 16h30. Fermeture le vendredi après-midi

Service audio-visuel : M PAYEN et M BORDEAU (Bureau 03) – 02.47.36.65.72

Bibliothèque universitaire : 02.47.36.65.04

Horaires : 8h30 à 18h30 du lundi au vendredi

A2 – Organisation des études

Le Master MEEF est un diplôme consécutif à la Licence d'Anglais, dont la préparation exige un minimum de deux années d'études, et qui comprend, à la fin de la deuxième année, le passage des épreuves écrites et orales du CAPES (réformé en 2021).

Le Master s'organise autour de **quatre semestres autonomes : S7, S8, S9 et S10**.

La première année (M1) comporte 8 UE. **La deuxième année (M2)** comporte 11 UE.

L'UE 45 du semestre 10 allie le stage à un travail de recherche personnel, reliant un aspect de la culture anglophone avec la pratique pédagogique en classe d'anglais de collège et/ou lycée : un mémoire rédigé et soutenu en français, d'une longueur comprise entre 30 et 50 pages (soit entre 45.000 et 75.000 signes), comptant pour 15 ECTS. Le sujet d'étude et la problématique doivent être choisis et signalés à Madame Amandine BELLEVILLE (correspondante disciplinaire du MEEF d'anglais à l'INSPE) avant **le 12 novembre 2022**.

Peuvent s'inscrire en **Master MEEF- Parcours ANGLAIS**, les étudiants titulaires d'une Licence d'Anglais ou les étudiants qui justifient d'une équivalence.

Après l'acceptation de leur dossier et leur inscription administrative (Scolarité), l'inscription pédagogique est automatique.

Les dates des réunions d'information et les modalités régissant les inscriptions pédagogiques sont communiquées aux étudiants lors des inscriptions administratives et par voie d'affichage.

Pour s'inscrire en Master 1, l'étudiant-e remplit un dossier d'inscription qui est examiné par une commission.

A3- Débouchés de la filière :

- Enseignant du secondaire et du supérieur, formation des maîtres
- Professeur de langues vivantes
- Accompagnateur de séjours linguistiques
- Chargé d'enseignement du supérieur
- Médiateur interculturel
- Documentaliste relatif au domaine anglophone
- Tous les métiers nécessitant un niveau Bac + 5 et la maîtrise de la langue anglaise + son contexte

B- PRÉSENTATION DU MASTER MEEF – ANGLAIS

Ce master a pour objectif premier la formation des enseignants de l'enseignement secondaire, et la formation de futurs chercheurs et enseignants de l'enseignement supérieur. Le master ambitionne, donc, de développer une série de compétences professionnelles en matière de didactique et de pédagogie, d'un côté, et des compétences en matière de recherche sur les spécificités culturelles du monde anglophone : cette différenciation intervient surtout à partir du semestre 9. Que l'on se destine, en effet, à une carrière dans l'enseignement secondaire ou que l'on souhaite poursuivre une carrière dans l'enseignement supérieur et/ou la recherche après le CAPES, les principaux requis sont de solides connaissances sur le monde anglophone, une familiarité indispensable avec l'actualité politique des pays anglophones et la capacité de les mobiliser avec précision et pertinence.

Au-delà, donc, des compétences spécifiques en termes d'enseignement, il sera question de faire évoluer de manière rigoureuse une large gamme de compétences linguistiques, ainsi que l'acquisition et l'appréciation de connaissances approfondies sur le monde anglophone.

Liste des enseignants-chercheurs intervenant en Master MEEF en 2021-2022

Enseignants	Qualité	Composante de rattachement	Équipe de rattachement	Section CNU
Philippe Brillet	PR	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Stéphanie Carrez	MCF	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Anthony Castet	MCF	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Frédérique Fouassier	MCF	UFR Lettres et Langues	CESR/ICD membre associée	11 ^e
Sylvain Gatelais	MCF	UFR Lettres et Langues	LLL	11 ^e
Emma Heishman	PRCE	UFR Lettres et Langues		11 ^e
Monia O'Brien Castro	MCF	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Salah Oueslati	PR	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Stéphane Porion	MCF	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Sébastien Salbayre	MCF	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e
Hélène Tison	MCF	UFR Lettres et Langues	ICD	11 ^e

Modalités de contrôle des connaissances, d'évaluation et règles de passage de l'Université de Tours applicables aux étudiants de Master

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- [Arrêté du 9 avril 1997](#) relatif au diplôme d'études universitaires générales, licence et maîtrise ;
- [Arrêté du 25 avril 2002](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Arrêté du 4 février 2014](#) fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master ;
- [Décret n°2016-672 du 25 mai 2016](#) relatif au diplôme national de master ;
- [Loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016](#) portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système LMD ;
- [Décret du 27 janvier 2017](#) portant création de la poursuite en master ;
- Décision de la CFVU du 27 juin 2019 et CA du 08 juillet 2019 ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- [Arrêté du 30 juillet 2018](#) modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Art. 1 - Conditions d'accès

La loi du 27 janvier 2017 rappelle que le master est un diplôme composé de quatre semestres, il repose sur un processus de recrutement à l'entrée dans le cursus.

Conformément à la loi [no 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat](#), les établissements d'enseignement supérieur peuvent désormais fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. Les mentions Droit et Psychologie ne sont pas concernées et appliquent par dérogation une sélection en master 2^{ème} année, l'accès en master 1^{ère} année reste alors de droit pour tout étudiant titulaire de la licence ou d'un diplôme équivalent conférant 180 ECTS et dans la même mention et dans le même domaine.

Les établissements autorisés par l'Etat à délivrer le diplôme national de master doivent organiser un processus de recrutement conformément aux dispositions de l'article L. 612-6.

L'admission est alors subordonnée à l'examen du dossier du candidat et éventuellement à une audition. L'examen du dossier repose sur des critères d'appréciation des résultats académiques, de l'expérience professionnelle, et du diplôme de premier cycle obtenu.

La désignation des membres composant la commission de sélection doit faire l'objet d'une décision officielle par arrêté de nomination, signée du Directeur de la composante par délégation du président de l'université, comprenant la liste exhaustive de ladite commission.

Les membres sont issus de l'équipe pédagogique. La composition minimale est de trois membres dont au moins deux enseignants – chercheurs ou enseignants intervenants dans la-dite formation. Le responsable de la mention préside la commission finale.

La composition de la commission est publique (art. L. 613-1 du Code de l'éducation). La liste signée par le président de la commission doit faire l'objet d'une publication sur le site internet de l'université à la rubrique concernant la sélection et d'un affichage dans les locaux de la formation concernée.

Les refus d'admission sont notifiés et motivés obligatoirement. En master 1, les motifs pour lesquels l'admission est refusée sont communiqués aux candidats qui en font la demande dans le mois qui suit la notification de ce refus. En master 2^{ème} année, les motifs sont systématiquement communiqués.

Les délais et voie de recours doivent également figurer sur le courrier de refus.

Le Président de la commission est le responsable de la mention et préside la commission finale. Il comprend obligatoirement un responsable de chaque parcours. Chaque responsable de parcours organise des comités de sélection de dossiers.

Art. 2 - Conditions d'inscription

Un étudiant de licence n'est pas autorisé à s'inscrire en Master 1^{ère} année s'il n'a pas obtenu les 180 crédits nécessaires à l'obtention de sa licence.

Conformément au décret n°2016-672 du mai 2016 relatif au diplôme national de master, l'inscription d'un étudiant en deuxième année de master est subordonnée à la vérification que les unités d'enseignement déjà acquises en première année lui permettent de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du master. Cette vérification s'applique notamment aux étudiants qui, dans le même établissement, souhaitent s'inscrire en deuxième année d'une mention de master différente de la mention dans laquelle ils ont validé leur première année ainsi qu'aux étudiants qui changent d'établissement entre la première et la seconde année de master.

L'étudiant ayant obtenu 60 crédits ECTS en première année de master peut poursuivre de droit en seconde année de master dans la même mention et le cas échéant dans le même parcours.

Art. 3 - Organisation des enseignements

Le diplôme de master sanctionne un niveau correspondant à l'obtention de 120 crédits européens au-delà du grade de licence répartis sur deux années universitaires à raison de 30 crédits par semestre.

Un régime spécial d'études (RSE) comprenant notamment des aménagements pour le contrôle des connaissances est fixé, par diplôme, pour certaines catégories d'étudiants, notamment les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou ayant des mandats électifs nationaux ou locaux, les étudiants inscrits en double cursus uniquement à l'université de Tours, les étudiants chargés de famille, les étudiants en situation de handicap, les sportifs de haut niveau et les étudiants engagés dans une formation artistique de haut niveau.

Les dispositions relatives au RSE font l'objet d'un développement figurant en annexe.

Un tableau détaillant les modalités de contrôle de connaissances, y compris celles relevant du régime spécial, (type d'épreuves, coefficients pour chaque élément constitutif et chaque unité d'enseignement), est complété et joint au tableau des enseignements.

Art. 4 - Modalités de contrôle des connaissances (art. L. 613-1 du code de l'éducation)

Les modalités de contrôle des connaissances sont arrêtées dans chaque diplôme au plus tard à la fin du premier mois de l'année universitaire et ne peuvent être modifiées en cours d'année. Elles comportent obligatoirement le nombre d'épreuves, leur nature, leur coefficient et leur durée. Elles doivent être portées à la connaissance des étudiants par voie d'affichage et rester accessibles jusqu'à l'issue de la seconde session.

Dispositions exceptionnelles

En cas de circonstances exceptionnelles appréciées, au cas par cas, par le président ou par délégation par la vice-présidente CFVU « le contrôle continu pourrait être remplacé par un contrôle terminal, dont la nature sera à établir.

De plus, si la maquette prévoit un examen terminal, ce dernier pourrait être remplacé par d'autres modalités de contrôle des connaissances qui seront définies en fonction des circonstances ».

Ces dispositions devront être validées par les conseils compétents.

Art. 5 - Compensation – Capitalisation - Report de notes – Validation

- 1/ Il y a compensation entre les éléments constitutifs (EC) d'une unité d'enseignement ;
- 2/ Les éléments constitutifs auxquels l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisés. L'acquisition de l'élément constitutif emporte l'acquisition des crédits européens correspondants ;
- 3/ Il y a compensation entre les unités d'enseignement (UE) d'un même semestre ;
- 4/ Les unités d'enseignement auxquelles l'étudiant a obtenu la moyenne sont définitivement capitalisées. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants (30 crédits par semestre) ;
- 5/ Si la moyenne de l'ensemble de ces unités est inférieure à 10/20, l'étudiant doit repasser tous les EC inférieurs à 10/20 dans les UE dont la note est inférieure à 10/20 ;

6/ La compensation est organisée sur le semestre sur la base de la moyenne générale des notes obtenues pour les diverses unités d'enseignement, pondérées par les coefficients.

Cependant, pour les semestres prévoyant un mémoire d'initiation à la recherche ou un stage d'une durée supérieure à 2 mois, la validation du semestre se fera à condition que l'étudiant ait obtenu :

- une note supérieure ou égale à 10/20 au stage ou au mémoire individuel ;
- une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble constitué des autres unités d'enseignement pondérée par les coefficients.

7/ Il n'y a aucune compensation entre les semestres ;

8 / Toute absence injustifiée à une de ces épreuves entraîne la défaillance à l'UE correspondante et au semestre correspondant. La défaillance empêche le calcul du résultat à l'épreuve, puis à l'UE, au semestre et donc à l'année.

Art. 6 - Organisation des sessions d'examens

Deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées par semestre d'enseignement.

Les mémoires, rapports de stage et projet tuteuré se déroulent en session unique.

Cette organisation doit respecter le texte de référence sur le bornage de l'année universitaire conformément à la loi Protection Universelle Maladie (P.U.M.A.) du 1^{er} janvier 2016.

Art. 7 - Jury (art. L613-1 du code de l'éducation)

Un jury est nommé par année d'études

Le jury délibère souverainement et arrête les notes des étudiants à l'issue de chaque semestre. Il se prononce sur l'acquisition des UE et la validation des semestres (en appliquant le cas échéant les règles de compensation (cf. paragraphe concerné).

La composition du jury est affichée sur le lieu des épreuves des examens impérativement avant le début des épreuves.

Le redoublement en master n'est pas de droit, il est accordé par décision du jury.

Art. 8 - Délivrance du diplôme

Le diplôme de master est délivré à l'issue des quatre semestres après délibération du jury, attribuant 120 crédits, sous réserve d'avoir validé l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère.

Le diplôme intermédiaire de maîtrise est délivré, sur demande de l'étudiant, sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 et à condition que l'étudiant ait validé chacun des deux semestres, conférant 60 crédits ECTS.

Art. 9 - Mention

Une mention de réussite est attribuée sur chacun des quatre semestres de Master.

Une mention de réussite est attribuée à l'issue du master 1^{ère} année sur la base de la moyenne des deux semestres de M1 si l'étudiant quitte l'université ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

La mention de réussite à l'issue du Master 2^{ème} année devra être calculée sur la base de la moyenne des quatre semestres de master ; chaque semestre sera affecté d'un coefficient 1.

Les seuils de mention sont les suivants :

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20.

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20.
Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Art. 10 - Publication des résultats – Communication des copies

Les notes ne doivent pas être affichées nominativement. Elles ne peuvent être communiquées qu'à l'étudiant concerné.

Les résultats doivent faire l'objet d'un affichage anonymé portant le numéro de l'étudiant sans mention de son nom.

Les résultats sont publiés sur l'environnement numérique de travail.

Les résultats sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le jury.

Les étudiants ont droit sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies d'examen et à un entretien individuel.

AVERTISSEMENT

L'attention des étudiants est appelée sur le fait que **le plagiat, qui consiste à présenter comme sien ce qui appartient à un autre, est assimilé à une fraude.**

Les auteurs de plagiat sont passibles de la Section disciplinaire et s'exposent aux sanctions prévues à l'article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992, allant de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur

1° L'avertissement ;

2° Le blâme ;

3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;

4° L'exclusion définitive de l'établissement ;

5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;

6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

B2- Présentation du Master 1^{ère} Année (M1)

Nom du responsable d'année : Frédérique FOUASSIER

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

A - Référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation

I. Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

A.I.1. Faire partager les valeurs de la République

A.I.2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

II. Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

A.II.1. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

A.II.2. Prendre en compte la diversité des élèves

A.II.3. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

A.II.4. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

A.II.5. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

III. Les enseignants et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

A.III.1. Coopérer au sein d'une équipe

A.III.2. Contribuer à l'action de la communauté éducative

A.III.3. Coopérer avec les partenaires de l'école

A.III.4. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

B - Référentiel de compétences des professeurs

I. L'enseignante ou l'enseignant, professionnel porteur de savoirs et d'une culture commune

B.I.1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

B.I.2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication

B.I.3. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier

II. L'enseignante ou l'enseignant, praticien expert des apprentissages

B.II.1. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

B.II.2. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

B.II.3. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

RAPPEL DES CINQ BLOCS DE COMPÉTENCES :

Bloc Disciplinaire : Discipline (en lien avec les programmes scolaires) et Langue vivante

Bloc Didactique : Didactique de la discipline (intégrant la conception de séquences pédagogiques), Epistémologie et histoire de la discipline. Compétences numériques en référence au C2i2e

Bloc Recherche : Méthodologie de la recherche universitaire. Maîtrise des compétences méthodologiques nécessaires à l'évolution et à l'approfondissement des compétences enseignantes (en rapport avec l'un ou plusieurs des blocs de compétences)

Bloc Contexte d'exercice du métier (commun aux différents parcours) : Connaissance du système éducatif et de ses acteurs / Politique éducative : débats et questions. Processus d'apprentissage des élèves / Diversité des publics, et en particulier des situations de handicap. Processus d'orientation et d'évaluation des élèves. Prévention des violences scolaires / Laïcité / Lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme-femme

Bloc Mise en situation professionnelle : Stages d'observation et de pratique accompagnée. Analyse de sa pratique professionnelle

Ces blocs ne sont pas des éléments refermés sur eux-mêmes ; ils sont, au contraire, en interactions constantes.

B2.1- Maquette de M1 S7

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		
				CM	TD	TP
Semestre 7			30			
UE 1.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	18	18	29	107	
EC 1	Enjeux et connaissance du système éducatif	3	3	5	11	
EC 2	Structures de la langue (savoirs du champ disciplinaire)	5	5		42	
EC 3	Cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)	8	8	24	36	
EC 4	S'exprimer en anglais	2	2		18	
UE 1.2	Piloter son enseignement	6	6		44	11
EC 1	Construction d'une posture professionnelle réflexive	0	0			5
EC 2	Savoirs fondamentaux de la didactique (éléments d'épistémologie)	3	3		20	
EC 3	Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)	3	3		24	6
UE 1.3	Etre acteur de son développement professionnel	6	6	2	29	6
EC 1	Recherche et méthodologie				14	
EC 2	Séminaire de recherche en didactique	3	3	2	8	
EC 3	Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel)	3	3		3	3
EC 4	Développement professionnel / tutorat	0	0		4	3
UE1.4	Module complémentaire en auto formation ou mutualisé avec d'autres parcours (renforcement avec L3, approfondissement en auto formation, corps et voix mutualisé avec L3)	0	0		25	
Semestre 7 Total Heures présentielle Etudiant				31	205	17

EC X.X : enseignements de culture commune à l'INSPE

B2.2- Descriptif des enseignements de M1 S7

UE1. 1 MAÎTRISER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR ENSEIGNER

EC 1 : Enjeux et connaissance du système éducatif – INSPE

Durée : 5h CM + 11h TD

Ce cours s'attachera à prendre en considération les représentations et les connaissances éventuelles des étudiants sur la thématique de l'adolescence. Les étudiant.e.s seront amenés progressivement à développer une attitude réflexive vis-à-vis des apprentissages et à questionner la relation éducative. Au sein de cet EC, il s'agira également de connaître le principe de laïcité, de faire partager ces valeurs communes et de les situer par rapport à l'adolescent. Les stages permettront de clarifier les concepts et notamment à travers la mise en place d'un entretien avec des élèves.

Bibliographie: deux ouvrages sur la psychologie des adolescents :

Jeammet, P. (2012). *Adolescences*. Paris: La Découverte.

Cannard, C. (2019). *Le développement de l'adolescent. L'adolescent à la recherche de son identité (3ème éd. revue et argumentée)*. Bruxelles : De Boeck.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle Continu

Interroger un adolescent (dans l'établissement de stage ou extérieur) sur des thématiques précises et analyser cet entretien en lien avec les concepts travaillés en cours.

Session 1 :

RNE – CC: dossier à rendre

RSE – CT: dossier à rendre

Session 2 :

RNE – ET: écrit (2h)

RSE – ET: écrit (2h)

Référents de l'UE : Mandarine HUGON

EC2 : Structures de la langue (savoirs du champ disciplinaire)

Durée : 42h

● **Traduction (F. FOUASSIER)**

Durée : 24h TD

Dans ce cours, on alternera thème et version. Cet enseignement a pour vocation de donner aux étudiant.e.s bases théoriques et application pratique, dans l'optique du concours, à partir d'un éventail de textes littéraires. Les étudiant.e.s seront invité.e.s à prendre conscience de l'acte de traduire, du phénomène de passage d'une langue à l'autre et de tout ce qui, dans le contexte, voire le péritexte, ou encore chez le récepteur de la traduction, entre en ligne de compte dans cette activité.

Bibliographie obligatoire

Un dictionnaire bilingue (ex : *Le grand Robert et Collins*) ; un dictionnaire unilingue (ex : *Collins Cobuild English Dictionary, Longman Dictionary of English Language and Culture*) ; un manuel de grammaire anglaise (ex : Paul Larreya et Claude Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Paris : Longman, 2005) ; un manuel de grammaire française (ex : D. Denis et A. Sancier-Château, *Grammaire du français*, Paris : Le livre de poche, 1994).

Bibliographie conseillée

Isabelle Perrin, *Anglais : comment traduire ?*, Paris : Hachette, 2000

Nathalie Vincent-Arnaud et Sébastien Salbayre, *La version anglaise : lire, traduire, commenter*, Paris : Ellipses, 2007

Hélène Chuquet et Michel Paillard, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Gap : Ophrys, 1987

J.P. Vinay et J. Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Gap : Ophrys, 1958

Jean-Charles Khalifa, Marc Fryd et Michel Paillard : *La version anglaise aux concours*, Paris : Armand Colin, 1998

Wilfrid ROTGE et al.: *Exercices de thème grammatical anglais*, PUM

Jean-Louis CORDONNIER, *Traduction et culture*. Hatier, Didier, 1995

Jeanne DANCETTE, *Parcours de traduction. Etude expérimentale et processus de compréhension*. Presses Universitaires de Lille, 1995

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle Continu

Session 1 :

RNE – Contrôle continu

RSE – 1 devoir sur table de 2h

Session 2 :

1 devoir sur table de 2h

● Grammaire (S. GATELAIS)

Durée : 18h TD

Il s'agira d'approfondir et de consolider les notions abordées en licence en vue de préparer les étudiant.e.s à l'épreuve de faits de langue de l'écrit du CAPES.

Les thèmes abordés seront les suivants :

- **révision de la syntaxe de la phrase anglaise** : parties du discours, types de phrases, nature/fonction, grands types de subordonnées ;

- **l'étude du groupe nominal** : les types de nom, les déterminants, les quantifieurs, l'expansion nominale ;

- **phonologie** : révision de l'API, formes fortes et formes faibles.

Bibliographie obligatoire :

Larrea P. & Rivière C. (2010). *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris : Pearson-Longman.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

RNE – 2 notes dont un devoir sur table en fin de semestre.

RSE – un devoir sur table en fin de semestre.

Session 2 :

Une épreuve unique en juin.

Référente de l'UE : Frédérique FOUASSIER

EC 3 : Cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)

Durée : 60 h

● Littérature (S. CARREZ et S. SALBAYRE)

Durée : 12h CM + 18h TD

Panorama des littératures anglaise (S. Salbayre) et américaine (S. Carrez), le cours propose une mise en relation des esthétiques littéraires avec l'histoire des idées et des mentalités en vue de la préparation à la première partie de l'épreuve écrite disciplinaire du Capes. La composition en langue étrangère consistant en l'élaboration d'un propos dynamique et

convaincant qui obéit à une logique comparative et argumentative, le cours vise à faire émerger les catégories qui orientent la recherche et l'interprétation du sens au-delà d'une simple lecture thématique. Chaque dossier étudié fera donc l'objet d'une analyse détaillée fondée sur la prise en compte des éléments signifiants (structure, discours, récit, voix, narration, point de vue, implicite, genre, intertextualité, temporalité, figures de style, registre, ton, contexte, etc.). Les textes à commenter sont issus de la littérature classique, moderne et contemporaine de langue anglaise et appartiennent à des catégories génériques variées (narration, théâtre, poésie). Les dossiers comprendront également un document iconographique.

Bibliographie obligatoire :

ABRAMS, M. H. *A Glossary of Literary Terms*. 11th edition. New York : Heinle, 2015.

Bibliographie conseillée :

Méthodologie

BALDICK, Chris. *The Oxford Dictionary of Literary Terms*. 4th edition. Oxford : Oxford University Press, 2015.

CANADAS, Laure, Cécile COQUET-MOKOKO, Anne-Charlotte MONTIN & Stéphane PORION. *Réussir le CAPES d'anglais : Épreuve de composition*. Paris : Atlande, 2016.

CUDDON, J. A. *The Penguin Dictionary of Literary Terms and Literary Theory*. 5th edition. London : Penguin, 2014.

GRELLET, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Paris : Hachette, 2013.

GRELLET, Françoise. *A Literary Guide*. Paris : Hachette, 2016.

SALBAYRE, Sébastien & Nathalie VINCENT-ARNAUD. *L'Analyse stylistique : Textes littéraires de langue anglaise*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2006.

Littérature britannique

ANGEL-PEREZ, Elisabeth. *Histoire de la littérature anglaise*. Paris : Hachette, 2008.

CHANTLER, Ashley & David HIGGINS. *Studying English Literature*. London : Continuum, 2010.

GRELLET, Françoise & Marie-Hélène VALENTIN. *An introduction to English Literature. From Philip Sidney to Graham Swift*. Paris : Hachette, 2013.

POPLAWSKI, Paul (Ed). *English Literature in Context (2007)*. Cambridge : Cambridge University Press, 2017.

Littérature américaine

AMFREVILLE, Marc, Antoine CAZÉ & Claire FABRE. *Histoire de la littérature américaine*. Paris : Presses universitaires de France, 2010.

GRAY, Richard. *A Brief History of American Literature*. London : Wiley Blackwell, 2011.

GRELLET, Françoise. *An Introduction to American Literature: Time Present and Time Past*. Paris : Hachette, 2009.

LAGAYETTE, Pierre. *Histoire de la littérature américaine*. Paris : Hachette, 2008.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

RNE – exposé oral et fiche de présentation d'un auteur à rendre + une épreuve écrite en temps limité

RSE – dossier de présentation d'un texte à rendre + une épreuve écrite en temps limité

Session 2 :

une épreuve orale

● **Civilisation- Civilisation britannique (A. CASTET)**

Durée : 30h TD

Sur la base de dossiers type composition écrite du Capes (épreuve 1 d'admissibilité), les étudiants s'entraîneront à la pratique de cet exercice avec un intérêt spécifique porté sur la méthodologie : savoir écrire une introduction complète et efficace et savoir problématiser et bâtir un plan dynamique. Une attention particulière sera consacrée à l'ancrage notionnel en lien avec l'axe d'étude ou la thématique proposé(e), aux transitions et à la construction des parties de la composition

afin d'éviter la paraphrase ou le placage de cours. Les étudiants apprendront à bien appréhender les documents, en prenant en compte les points de vue, les thématiques soulevées par le dossier et les contextes civilisationnels adéquats. Ils devront pour chaque cours préparer des dossiers en effectuant différents exercices qui serviront à bâtir progressivement la synthèse complète de documents et présenter leur travail à l'oral pendant le TD.

Bibliographie obligatoire

Cécile Coquet-Mokoko, Laure Canadas et Anne-Charlotte Montin et Stéphane Porion, *Réussir l'épreuve de composition au Capes d'anglais*, Neuilly, Atlande, 2016.

Bardet Flavien (dir.), *CAPES Anglais - Epreuve de composition - Session 2021 - Préparation et sujets corrigés*, Paris, Ellipses, 2020. (nouvelle édition en préparation : qui sera publiée à l'automne 2021).

Bibliographie conseillée

Tous les ouvrages publiés par Atlande dans la collection clé-concours abordant un axe d'étude ou une thématique du programme du secondaire et préparant à l'épreuve 1 d'admissibilité du Capes.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

RNE – rédaction d'une composition en anglais sur un dossier type Capes (épreuve 1 d'admissibilité) en devoir maison

RSE – rédaction d'une composition en anglais sur un dossier type Capes (épreuve 1 d'admissibilité) en devoir maison

Session 2 :

une épreuve orale sur un dossier de type Capes (épreuve 1 d'admissibilité)

EC 4 : S'exprimer en anglais

Durée : 18h TD

Ce cours a pour objet d'approfondir la maîtrise des codes de l'anglais oral, tant du point de vue phonétique que phonologique sans pour autant oublier ce qui a trait à la grammaire ou au vocabulaire.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Contrôle continu

examen oral

Session 2 :

examen oral

Référent de l'UE : Emma HEISHMAN

UE 1.2 PILOTER SON ENSEIGNEMENT

EC 1 : Construction d'une posture professionnelle réflexive – INSPE

Durée : 5h TP

Cette UE s'attache à travailler les représentations des étudiant.e.s concernant le métier d'enseignant pour comprendre la diversité des savoirs professionnels enseignants (nature et liens entre les savoirs à enseigner, les savoirs pour enseigner, les savoirs sur enseigner, rôle de la pratique). A partir de l'expérience vécue en stage, il s'agira de questionner l'établissement, son environnement, le rôle des personnels qui y travaillent afin de préciser la nature de l'activité enseignante.

Préparation de stage (2 HTP) avec la mise en place du portfolio et d'une grille d'observation, puis mise en perspective du stage (2HTP) : étude de cas, analyse de pratique entre pairs.

Mise en place d'un portfolio (1 HTP) : décrire ses expériences professionnelles, identifier les compétences en construction, constituer un outil de veille documentaire.

Bibliographie:

Bucheton D., *L'agir enseignant : des gestes professionnels ajustés*, 2010, Octares

Pas d'évaluation spécifique pour cette UE.

L'évaluation de l'UE stage (UE 1.2 EC à voir en fonction des maquettes) et/ou UE 1.1 intégrera les apports de cette UE.

Référente de l'UE : Florence GIRY

EC 2 : Savoirs fondamentaux de la didactique (éléments d'épistémologie) - INSPE

Durée : 20h TD

Cette unité d'enseignement abordera l'historique des méthodes d'apprentissage de l'anglais ainsi que les concepts essentiels de didactique et les programmes des collèges/lycée en vigueur. Elle visera également à approfondir les notions sur lesquelles sont adossées certaines épreuves du CAPES (écrit n°2: épreuve disciplinaire appliquée et oral n°1: épreuve de leçon).

Il s'agira dans un premier temps de partir de la représentation des étudiant.e.s sur l'enseignement / l'apprentissage des langues : les aider à déconstruire leurs préconceptions pour mieux les reconstruire.

Nous étudierons les points clés du CECRL (enseignement, apprentissage et évaluation), les programmes, leur terminologie, les grandes orientations (dernière loi d'orientation de juillet 2013) et nous examinerons les dernières préconisations (*Pour une meilleure maîtrise des langues étrangères, oser dire le nouveau monde, rendu public en Septembre 2018, par Chantal Manès-Bonnisseau et Alex Taylor*).

Quelle place des neurosciences au sein de l'enseignement : que savons-nous sur le développement du cerveau de l'enfant ? de l'adolescent ? Motivation et processus d'apprentissage. Quels sont les impacts sur notre enseignement ? la notion de prérequis, l'enseignement spiralaire, la mémorisation (l'importance des rituels et de la réactivation), le travail personnel de l'élève.

Lien avec la culture commune : UE 1.1 EC1 : processus d'apprentissage et adolescence.

Bibliographie::

Martinez, P. (2014). *La didactique des langues étrangères* (7e édition mise à jour.). Paris: Presses universitaires de France.

Roussel, S., & Gaonac'h, D. (2017). *L'apprentissage des langues*. Paris: Éditions Retz.

Quivy, M., & Tardieu-Garnier, C. (2002). *Glossaire de didactique de l'anglais* (2e édition augmentée et mise à jour.). Paris: Ellipses.

Tardieu-Garnier, C. (2014). *Notions-clés pour la didactique de l'anglais*. Paris: Presses Sorbonne nouvelle.

Sitographie :

<http://eduscol.education.fr/cid45678/cadre-europeen-commun-de-reference-ecrl.html>

Les programmes :

- Collège: <https://www.education.gouv.fr/au-bo-special-du-26-novembre-2015-programmes-d-enseignement-de-l-ecole-elementaire-et-du-college-3737>

- Programmes de LV de 2^{nde} générale et technologique

[https://cache.media.eduscol.education.fr/file/-_Programmes_de_LV_de_1^{ere} et terminale générale et technologique](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/-_Programmes_de_LV_de_1ere_et_terminale_generale_et_technologique)

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/70/3/spe585_annexe2CORR_1063703.pdf

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/LV/96/5/RA19_Lycee_GT_LV_1ere2ndTer_Thematiques_axes_1167965.pdf
https://cache.media.eduscol.education.fr/file/SP1-MEN-22-1-2019/95/2/spe585_annexe1_1062952.pdf

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu : Questions de cours et analyse de documents.

Session 1 :

RNE – CC écrit 2h

RSE – ET: écrit 2h

Session 2 :

RNE - CC : écrit 2h

RSE - ET: écrit 2h

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

EC 3 : Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)

Durée : 24h TD + 6h TP

L'enjeu de cette UE consiste à faire prendre conscience aux futur.e.s enseignant.e.s la manière dont la transposition didactique doit opérer pour être efficace en classe d'anglais. Ils.Elles apprendront comment transformer un savoir savant en savoir à enseigner pour des élèves du second degré en s'appuyant sur une fine analyse du potentiel didactique des supports proposés. Ainsi, les élèves seront amenés à mieux comprendre le monde dans lequel ils vivent grâce à des apports culturels, historiques et littéraires.

Par l'exploitation de supports authentiques, les étudiant.e.s seront amené.e.s à réfléchir aux manières d'entraîner les élèves aux différentes activités langagières, en fonction des niveaux A1, A2, B1, B2. Nous nous interrogerons sur les questions suivantes: Comment problématiser un support ? Comment articuler les supports d'une séquence à une problématique culturelle ? Comment relier la problématique aux axes ou notions des programmes ?

Lien UE 1.1 : analyser un document littéraire ou civilisationnel en le reliant à une problématique.

Cet EC permettra de mieux appréhender les épreuves du capes (écrit 2 et oral 1).

Bibliographie :

- Chevallard, Y. (1985). *La transposition didactique* (Vol. 95). Grenoble : La pensée sauvage.
- Perrenoud, P. (1998). *La transposition didactique à partir de pratiques : des savoirs aux compétences. Revue des sciences de l'éducation, 24(3), 487-514.*
- Waltermann Eva et Forel Claire (2014). *Construction et nature des savoirs disciplinaires dans l'enseignement des langues étrangères.* OpenEdition Journals. <https://doi.org/10.4000/rdlc.1801>.

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

A partir d'un document authentique, justifier le choix de ce support au regard des éléments cadre de la la séquence: être capable d'établir un lien entre le support, la problématique, la notion/l'axe du programme, les objectifs généraux de séquence, les activités langagières impliquées.

Session 1 :

RNE – CC: écrit à rendre

RSE – ET: écrit à rendre

Session 2 :

RNE - ET: reprise à l'oral d'un travail écrit (20 minutes)

RSE - ET: reprise à l'oral d'un travail écrit (20 minutes)

Référents de l'UE : Stéphanie CARREZ et Amandine BELLEVILLE

<p>UE 1.3 ETRE ACTEUR DE SON DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL</p>

EC 1 : Recherche et méthodologie

Durée : 14h TD

L'enjeu de cette UE consiste à permettre aux étudiants de trouver le sujet sur lequel ils travailleront pour leur mémoire de master, qui s'étalera sur les deux années.

Le semestre 1 doit permettre de donner des outils pour mener ce mémoire : à la fois en termes de réflexion pour leur développement professionnel (En quoi une démarche de recherche permet au professeur d'être un praticien réflexif ? Comment transformer un savoir universitaire en apprentissage pour les élèves ?) mais aussi méthodologique (Comment chercher des sources de manière fiable et efficace pour une recherche ?)

La démarche de recherche en éducation, et en particulier en langues vivantes étrangères leur sera explicitée.

Les étudiants seront amenés à choisir un sujet, ils devront se demander ce qu'ils doivent en savoir, en comprendre les enjeux.

Des séances de recherche bibliographique accompagnée seront menées.

Pour faire de ce mémoire un mémoire professionnel, ils devront se demander comment ils peuvent transposer leurs travaux de recherche au niveau de classe choisi, avec quelles ressources. La problématique pourra être déterminée en se demandant autour de quel axe du programme le sujet peut s'articuler.

Les étudiants commenceront à lire des ouvrages et seront amenés à échanger sur ses lectures et le lien avec la problématique.

Modalités de contrôle des connaissances :

Pas d'évaluation de cet EC (combiné au séminaire de recherche en didactique des langues)

Référents de l'UE : Philippe Brillet et Amandine Belleville

EC 2 : Séminaire de recherche en didactique - INSPE

Durée : 2h CM + 8h TD

L'objectif de cette UE est d'initier les étudiant.e.s à la recherche dans le domaine de la didactique des langues vivantes et des sciences de l'éducation pour qu'ils.elles se préparent à l'élaboration du mémoire attendu. Il s'agira de connaître les principes d'une démarche de recherche: trouver des sources documentaires fiables et en extraire l'essentiel pour répondre à la problématique de recherche, s'initier à la lecture d'articles scientifiques, déterminer son sujet.

Bibliographie :

Blanchet, P. et Chardenet, P. (2011). *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*. En ligne : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01436588>

Catroux M. (2018). *Méthodologie de la recherche en didactique des langues*. Paris : Ellipses

Groux, D. (2013). *Fabrique de la recherche en éducation*. Paris : L'Harmattan

Jaillet, A. (2021). *Je réussis mon mémoire de Master MEEF*. Paris : Vuibert

Puren C. *Méthodologie de la recherche en didactique des langues* <https://www.christianpuren.com/cours-m%C3%A9thodologie-de-la-recherche-en-dlc/>

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Bibliographie commentée, série de questions de recherche sur la problématique

Session 1 :

RNE – CC: Écrit

RSE – ET: Écrit

Session 2 :

RNE – CC: Oral 15 minutes à partir de l'écrit rendu et commenté

RSE – ET: Oral 15 minutes à partir de l'écrit rendu et commenté

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

EC 3 : Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel) - INSPE

Durée : 3 heures TD + 3 heures TP

Préparation aux stages de pratique accompagnée en lien avec les savoirs disciplinaires et didactiques : co-construction d'une grille d'observation, puis analyse de pratiques a posteriori, savoir repérer une situation problème: être capable de mobiliser ses connaissances pour l'analyser (connaissances sur la psychologie de l'adolescent, les processus d'apprentissage, les valeurs et principes de la République), repérage et transposition des savoirs disciplinaires sur le terrain. Apports réflexifs au retour des stages.

Cet EC prépare à l'oral 2 du CAPES (épreuve d'entretien professionnel).

Lien CC : construction d'une posture professionnelle réflexive

Lien avec la culture commune : UE n°1.1 : enjeux et connaissances du système éducatif.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu: compte-rendu de stage qui tiendra compte des apports de la recherche et de la culture commune + Lien EC4

- **Session 1 :**

RNE – CC: oral de 15 minutes

RSE – ET: oral de 15 minutes

- **Session 2 :**

RNE – ET: oral de 15 minutes

- RSE – ET: oral de 15 minutes

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

EC 4 : Développement professionnel / tutorat - INSPE

Durée : 4 h TD + 3 h TP

Cet EC permettra d'effectuer un travail sur les représentations du métier de professeur de langue vivante ainsi que sur la conscientisation progressive des gestes et postures professionnels. Il permettra d'établir un lien entre didactique et pratique de classe. Ce cours donnera l'occasion de compléter le portfolio (carnet de formation professionnelle) qui participera à la construction d'une identité professionnelle en devenir chez l'étudiant.e qui comportera les axes de réflexion suivants: le travail sur soi, la prise en compte des traces des apprentissages des élèves, l'autoévaluation de ses compétences, l'accompagnement du groupe/ de l'individu.

Sitographie

https://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_2001/2001_32.html

Articulation théorie-pratique et formation de praticiens réflexifs en alternance, Philippe Perrenoud, 2001.

https://media.devenirensignant.gouv.fr/file/Mediatheque/85/1/prof_colleges_lycees-Annexe_referentiel_formation_-_MEEF_post_CT_1151851.pdf

Référentiel de formation MASTER MEEF, former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXI^e siècle.

Altet, M. (2004) L'analyse de pratiques en formation initiale des enseignants : développer une pratique réflexive sur et pour l'action. *Education permanente*, 2004/09 (n°160), p. 101-110.

Pas d'évaluation de cet EC

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

UE 1.4 MODULE COMPLÉMENTAIRE EN AUTO FORMATION OU MUTUALISÉ AVEC D'AUTRES PARCOURS

(Renforcement avec L3, approfondissement en auto formation, corps et voix mutualisé avec L3)

Cours de renforcement disciplinaire mutualisé avec la L3 ou auto formation en ligne, guidée (voir avec des partenaires tels que Canopé...). Module à suivre avec le « Carnet de formation professionnelle » (cf. UE 1.3 EC4).

Pas d'évaluation

B2.3- Modalités de contrôle des connaissances du M1 S7

Important : Session 2* = "Epreuves transversales et/ou tirage au sort, sur programme annuel pour des enseignements de pratique de la langue"

MODULES Détailer éléments pédagogiques	ECT S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2 *			Session 1		Session 2 *	
		T y p e c o n t r ô l e	T y p e , é p r e u v e	C o e f f i c i e n t	T y p e c o n t r ô l e	T y p e , é p r e u v e	C o e f f i c i e n t	T y p e , é p r e u v e	C o e f f i c i e n t	T y p e , é p r e u v e	C o e f f i c i e n t
Semestre 7	30										
UE 1.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	18			18			18		18		18
EC 1 Enjeux et connaissance du système éducatif	3	CC	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
EC 2 Structures de la langue (savoirs du champ disciplinaire)	5	CC	E	5	ET	E	5	E	5	E	5
EC 3 Cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)	8	CC	E	8	ET	O	8	E	8	O	8
EC 4 S'exprimer en anglais	2	CC	O	2	ET	O	2	O	2	O	2
UE 1.2 Piloter son enseignement	6			6			6		6		6
EC 1 Construction d'une posture professionnelle réflexive											
EC 2 Savoirs fondamentaux de la didactique (éléments d'épistémologie)	3	CC	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
EC 3 Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)	3	CC	E	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 1.3 Etre acteur de son développement professionnel	6			6			6		6		6
EC 1 Recherche et méthodologie											
EC 2 Séminaire de recherche en didactique	3	CC	E	3	ET	O	3	E	3	O	3
EC 3 Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel)	3	CC	O	3	ET	O	3	O	3	O	3
EC 4 Développement professionnel / tutorat											

UE 1.4 Module complémentaire en auto formation ou mutualisé avec d'autres parcours (renforcement avec L3, approfondissement en auto formation, corps et voix mutualisé avec L3)																				
---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

EC X.X : enseignements de culture commune à l'INSPE

B2.4- Maquette du M1 S8

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		
				CM	TD	TP
Semestre 8			30			
UE 2.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	19	19	28	89	8
EC 1	Enjeux et connaissance du système éducatif	5	5	8	8	8
EC 2	Structures de la langue	5	5		30	
EC 3	Cultures des sphères anglophones	7	7	20	36	
EC 4	S'exprimer en anglais	2	2		15	
UE 2.2	Piloter son enseignement	6	6	2	48	11
EC 1	Construction d'une posture professionnelle réflexive	0	0	2	4	5
EC 2	Savoirs fondamentaux de la didactique (éléments d'épistémologie)	3	3		20	
EC 3	Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)	3	3		24	6
UE 2.3	Etre acteur de son développement professionnel	5	5		22	3
EC 1	Recherche et méthodologie				6	
EC 2	Séminaire de recherche en didactique				12	
EC 3	Développement professionnel / tutorat	0	0		4	3
UE 2.4	Module complémentaire en auto formation ou mutualisé avec d'autres parcours (renforcement avec L3, approfondissement en auto formation, corps et voix mutualisé avec L3)	0	0		25	
Semestre 8 Total Heures présentes Etudiant				30	184	22

EC X.X : enseignements de culture commune à l'INSPE

B2.5- Descriptif des enseignements de M1 S8

UE 2.1 MAÎTRISER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR ENSEIGNER

EC 1 : Enjeux et connaissance du système éducatif – INSPE

Durée : 8 h CM + 8h TD + 3 h TP

1) Les politiques et grands enjeux du système éducatif (6hCM + 8hTD + 4hTP)

En devenant professeur.e, l'enseignant.e entre dans un service public d'éducation, porteur d'une histoire, de valeurs et il.elle est chargé.e par l'Etat de missions précises. En conséquence, ce cours s'attachera à :

- Présenter la politique éducative de la France et les grands traits de son histoire
- Présenter les valeurs de la République et les textes qui les fondent
- Réfléchir sur les enjeux actuels (stratégiques, politiques, économiques, sociaux) de l'école, notamment le numérique.

2) Numérique (2hCM + 4hTP)

Ce cours a pour vocation à prendre un peu de recul sur les outils numériques afin d'anticiper les plus-values attendues ainsi que les écueils à éviter. L'usage du numérique en classe est parfois source de mythes sur les bénéfices en termes d'apprentissage. Un emploi réfléchi des technologies est indispensable pour ne pas créer plus de difficultés que d'avantages.

Modalités de contrôle des connaissances :

Etude de cas

Session 1 :

RNE – CC: écrit (2h) étude de cas

RSE – ET: écrit (2h)

Session 2 :

RNE - ET: écrit 2h

RNE - ET: écrit 2h

Référent de l'UE : Anthony GOUBIN

EC2 : Structures de la langue (savoirs du champ disciplinaire)

Durée : 30h TD

● Traduction (M. CASTRO)

Durée : 15h TD

Dans ce cours, on alternera thème et version. Cet enseignement a pour vocation de donner aux étudiants bases théoriques et application pratique, dans l'optique du concours, à partir d'un éventail de textes littéraires. Les étudiant.e.s seront invité.e.s à prendre conscience de l'acte de traduire, du phénomène de passage d'une langue à l'autre et de tout ce qui, dans le contexte, voire le péritexte, ou encore chez le récepteur de la traduction, entre en ligne de compte dans cette activité.

Bibliographie obligatoire

Un dictionnaire bilingue (ex : *Le grand Robert et Collins*) ; un dictionnaire unilingue (ex : *Collins Cobuild English Dictionary, Longman Dictionary of English Language and Culture*) ; un manuel de grammaire anglaise (ex : Paul Larreya et Claude Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Paris : Longman, 2005) ; un manuel de grammaire française (ex : D. Denis et A. Sancier-Château, *Grammaire du français*, Paris : Le livre de poche, 1994).

Bibliographie conseillée

Isabelle Perrin, *Anglais : comment traduire ?*, Paris : Hachette, 2000
Nathalie Vincent-Arnaud et Sébastien Salbayre, *La version anglaise : lire, traduire, commenter*, Paris : Ellipses, 2007
Hélène Chuquet et Michel Paillard, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Gap : Ophrys, 1987
J.P. Vinay et J. Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Gap : Ophrys, 1958
Jean-Charles Khalifa, Marc Fryd et Michel Paillard : *La version anglaise aux concours*, Paris : Armand Colin, 1998
Wilfrid ROTGE et al.: *Exercices de thème grammatical anglais*, PUM
Jean-Louis CORDONNIER, *Traduction et culture*. Hatier, Didier, 1995
Jeanne DANCETTE, *Parcours de traduction. Etude expérimentale et processus de compréhension*. Presses Universitaires de Lille, 1995

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle Continu

Session 1 :

RNE – Contrôle continu

RSE – 1 devoir sur table de 2h

Session 2 :

1 devoir sur table de 2h

● Grammaire linguistique (S. GATELAIS)

Durée : 15h TD

Ce TD est la suite du cours du premier semestre.

En grammaire, il portera sur l'étude du domaine verbal en anglais : temps, aspects et modalité.

En phonologie, il s'agira de réviser les règles d'accentuation et de graphophonologie.

Les séances proposeront en alternance cours et exercices de réflexion concrète portant sur les domaines en question. Il s'agira toujours d'analyses correspondant au format actuel du concours du CAPES, et donc basées sur des textes en anglais.

Bibliographie obligatoire :

Larreya, Paul et Claude Rivière, 2010 [1999]. *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris : Longman.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

*Etudiants régime général et régime spécial d'études :

L'évaluation des connaissances se fera grâce à deux devoirs :

- un devoir maison (coefficient 1),
- un devoir sur table (coefficient 2),

Session 2 :

Un examen sur table de 1h30.

Référente de l'UE : Frédérique FOUASSIER

EC 3 : Cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)

Durée 20h CM + 36h TD

● Littérature (S. CARREZ et S. SALBAYRE)

Durée : 10h CM + 18h TD

Le cours est conçu comme une préparation à la première partie de l'épreuve écrite disciplinaire (composition en langue étrangère) du Capes. La composition consistant en l'élaboration d'un propos dynamique et convaincant qui obéit à une logique comparative et argumentative, le cours vise à faire émerger les catégories qui orientent la recherche et

l'interprétation du sens au-delà d'une simple lecture thématique. Chaque dossier étudié fera donc l'objet d'une analyse détaillée fondée sur la prise en compte des éléments signifiants (structure, discours, récit, voix, narration, point de vue, implicite, genre, intertextualité, temporalité, figures de style, registre, ton, contexte, etc.). Les textes à commenter sont issus de la littérature classique, moderne et contemporaine de langue anglaise et appartiennent à des catégories génériques variées (narration, théâtre, poésie). Les dossiers comprendront également un document iconographique.

Bibliographie obligatoire :

ABRAMS, M. H. *A Glossary of Literary Terms*. 11th edition. New York : Heinle, 2015.

Bibliographie conseillée :

Méthodologie

BALDICK, Chris. *The Oxford Dictionary of Literary Terms*. 4th edition. Oxford : Oxford University Press, 2015.

CANADAS, Laure, Cécile COQUET-MOKOKO, Anne-Charlotte MONTIN & Stéphane PORION. *Réussir le CAPES d'anglais : Épreuve de composition*. Paris : Atlande, 2016.

CUDDON, J. A. *The Penguin Dictionary of Literary Terms and Literary Theory*. 5th edition. London : Penguin, 2014.

GRELLET, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Paris : Hachette, 2013.

GRELLET, Françoise. *A Literary Guide*. Paris : Hachette, 2016.

SALBAYRE, Sébastien & Nathalie VINCENT-ARNAUD. *L'Analyse stylistique : Textes littéraires de langue anglaise*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2006.

Littérature britannique

ANGEL-PEREZ, Elisabeth. *Histoire de la littérature anglaise*. Paris : Hachette, 2008.

CHANTLER, Ashley & David HIGGINS. *Studying English Literature*. London : Continuum, 2010.

GRELLET, Françoise & Marie-Hélène VALENTIN. *An introduction to English Literature. From Philip Sidney to Graham Swift*. Paris : Hachette, 2013.

POPLAWSKI, Paul (Ed). *English Literature in Context (2007)*. Cambridge : Cambridge University Press, 2017.

Littérature américaine

AMFREVILLE, Marc, Antoine CAZÉ & Claire FABRE. *Histoire de la littérature américaine*. Paris : Presses universitaires de France, 2010.

GRAY, Richard. *A Brief History of American Literature*. London : Wiley Blackwell, 2011.

GRELLET, Françoise. *An Introduction to American Literature: Time Present and Time Past*. Paris : Hachette, 2009.

LAGAYETTE, Pierre. *Histoire de la littérature américaine*. Paris : Hachette, 2008.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

RNE – un devoir maison + une épreuve écrite en temps limité

RSE – une épreuve écrite en temps limité

Session 2 :

une épreuve orale

● **Civilisation américaine (S. PORION)**

Durée : 10h CM + 18h TD

L'objectif est de préparer les étudiant-e-s aux épreuves écrites de composition (épreuve disciplinaire) ainsi qu'à la présentation et à l'analyse critique d'un dossier (épreuve disciplinaire appliquée, partie 1) en civilisation américaine.

En relation avec les axes, le cours sera consacré à l'approfondissement, à l'aide de dossiers composés par l'enseignant, de la compréhension de certains concepts fondamentalement américains qui font l'objet de réappropriation, de détournement et de récupération à des fins idéologiques. Une bonne connaissance des mythes fondateurs (Elise

Marienstras, *Les mythes fondateurs de la nation américaine*, Maspero, 1976 ; Nous, le Peuple, Gallimard, 1988), de la rhétorique propre à la religion civique américaine (Robert Bellah « Civil Religion in America », téléchargeable à cette adresse : http://www.robertbellah.com/articles_5.htm) ainsi que du système institutionnel permettront d'évaluer la solidité et l'efficacité de la démocratie américaine qui ambitionne de créer les conditions « d'une union plus parfaite ».

Le cours (<https://celene.univ-tours.fr/course/view.php?id=10276>), axé sur la méthodologie des deux épreuves d'admissibilité en civilisation, articulera systématiquement les documents historiques et fondateurs de la nation américaine avec des sources primaires et/ou articles et/ou documents iconographiques en lien avec les problématiques de l'actualité politique américaine (20^e-21^e).

Bibliographie :

Pour consolider ses acquis :

- relire ses cours et ses manuels des trois années de Licence.

Pour réviser sa culture générale du monde anglophone (États-Unis)

- M. B. NORTON et al., *A People and a Nation. A History of the United States*, Brief Edition, Houghton Mifflin Company, New York (any edition).
- A. BRINKLEY, *The Unfinished Nation. A Concise History of the American People*, New York, McGraw Hill (any edition).
- M. GILBERT, *The Routledge Atlas of American History*, 5th ed., Routledge, London (any edition).
- F. FICHAUX, C. LOUBIGNAC, C. LOUBIGNAC, L. MARTZ, *Fiches de civilisation américaine et britannique* (4^e édition), Ellipses, 2018.
- F. GRELLET (dir.), *Crossing Boundaries : Histoire et culture des pays du monde anglophone*, Presses Universitaires de Rennes, 2012. (domaine américain, chapitres VIII à XIII, 227-418)
- F. GRELLET, *The Guide - Outils, méthodes et références*, Nathan, 2015.
- F. GRELLET, *A Cultural Guide - Précis culturel des pays du monde anglophone*, Nathan, 2018.

Pour se préparer au format de l'épreuve :

- LIRE LES RAPPORTS DU JURY
- PRENDRE CONNAISSANCE DES SUJETS 0 : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>
- CANADAS Laure, COQUET-MOKOKO Cécile, MONTIN Anne-Charlotte et PORION Stéphane, *Réussir le CAPES d'anglais: épreuve de composition*, Atlande, 2016.
- CLARY Françoise, *Utopies, dystopies*, Atlande, 2020.
- COQUET-MOKOKO Cécile et PORION Stéphane, *Le passé dans le présent*, Atlande, 2020.

Pour s'entraîner à l'écoute de documents sonores authentiques :

- NPR *National Public Radio*: <http://npr.org> (podcasts: [Fresh Air](#), [Here & Now](#), [On Point](#))
- VOX: <https://www.vox.com> (podcast: [Today Explained](#))

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

*Etudiants régime général :

Épreuve écrite 1 : Composition en civilisation (CAPES BLANC – 4h30)

Épreuve écrite 2 : présentation/analyse critique d'un dossier (CAPES BLANC – 1h30)

*Etudiants régime spécial :

Épreuve écrite : Composition en civilisation (CAPES BLANC - 4h30)

Session 2 :

Exposé oral à partir d'un dossier civilisationnel (1h de préparation + 20 minutes d'exposé)

EC 4 : S'exprimer en anglais

Durée : 15h

L'essentiel du cours sera tourné vers la préparation de la partie anglaise des épreuves orales du CAPES: compréhension, présentation et mise en perspective de documents audio.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

Contrôle continu

examen oral

Session 2 :

examen oral

Référent de l'UE : Emma HEISHMAN

UE 2.2 PILOTER SON ENSEIGNEMENT
--

EC 1 : Construction d'une posture professionnelle réflexive - INSPE

Durée : 2 h CM + 4h TD + 5 h TP

Mettre en œuvre des modèles et des dispositifs pédagogiques: outils pour travailler sur le climat de classe : posture enseignant, corps et voix, analyses de pratiques.

Au sein de cet EC, il s'agira de former « L'enseignant, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages » : Il maîtrise les principes, postures et gestes professionnels établissant l'autorité de l'enseignant. Il réfléchit aux modalités de la mise en place d'un climat propice aux apprentissages, favorisant l'estime de soi, le respect mutuel, le sentiment d'appartenance à un groupe et la persévérance par l'identification des buts à long terme.

Bibliographie :

Gaussel Marie (2020). Les pratiques enseignantes face aux recherches. Dossier de veille de l'IFÉ, n°132, février. Lyon : ENS de Lyon.

En ligne : <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=132&lang=fr>

Modalités de contrôle des connaissances :

Pas d'évaluation prévue

L'évaluation de l'UE 2.1 intégrera les apports de cette UE

Référente de l'UE : Florence GIRY

EC 2 : Savoirs fondamentaux de la didactique (éléments d'épistémologie) – INSPE

Durée : 20h TD

La méthodologie de la construction d'une séquence d'apprentissage sera le cœur de cet EC. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les dernières préconisations institutionnelles: la mise en œuvre de la perspective actionnelle et le scénario d'apprentissage action selon Claire Bourguignon. Nous nous interrogerons sur la manière de développer les compétences communicatives du CECRL : linguistique, sociolinguistique, pragmatique, de construire une séquence actionnelle, et progressive, à partir d'une problématique qui vise un fait culturel et de réflexion citoyenne incluant les TICE (Préparation d'une séquence testée en stage). Cet EC prépare aussi à l'épreuve écrite n°2 du capes (épreuve disciplinaire appliquée)

Enfin, nous aborderons les grands concepts de l'évaluation, les pratiques évaluatives : difficultés et perspectives.

Lien avec la culture commune 2.1 EC1 : les enjeux des usages du numérique, les politiques éducatives et les grands enjeux du système éducatif.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu: remise d'une séquence en lien avec le stage

Session 1 :

RNE – CC: écrit à rendre

RSE – ET: écrit à rendre

Session 2 :

RNE - ET : reprise à l'oral d'un travail écrit (20 minutes)

RSE - ET : reprise à l'oral d'un travail écrit (20 minutes)

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

EC 3 : Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)

Durée : 24h TD + 6h TP

Durée hebdomadaire : 2h à l'université + 2 ou 3h à l'INSPE

Un ensemble de cours permettant de mieux comprendre comment ces deux aspects fondamentaux du métier d'enseignant (analyse universitaire et conception didactique) doivent coexister dans la démarche de construction des séquences et des séances.

Entraîner les élèves aux différentes activités langagières dans une approche communicative et actionnelle (entraînement aux activités de production). Comment construire l'accès au sens ? Comment conceptualiser et définir le parcours de compréhension à partir de l'analyse des difficultés des élèves ? La mise en œuvre de la différenciation pédagogique sera au cœur de la réflexion.

Lien UE 2.1 : faire une analyse d'un document littéraire ou civilisationnel pour prévoir les obstacles et éléments facilitateurs, en particulier à partir de la connaissance des obstacles en langue orale.

Lien culture commune : U.E 1.1 les processus d'apprentissage

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Oral - microteaching à partir d'un support travaillé (séance faisant partie de la séquence rendue)

Session 1 :

RNE – CC: oral 15 minutes

RSE – ET: écrit à rendre

Session 2 :

RNE - ET: écrit à rendre (amélioration de la séance de microteaching)

RSE - ET: écrit à rendre

UE 2.3 ETRE ACTEUR DE SON DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

EC 1 : Recherche et méthodologie - INSPE

Durée : 6h TD

Lors de ces heures de travaux dirigés, des liens seront tissés entre les concepts du sujet et l'écriture du cadre théorique. Seront abordées également les manières de mettre en œuvre un protocole expérimental, de relever les données (techniques de recueil: les questionnaires, l'entretien, l'observation), puis de les analyser (analyses qualitatives et quantitatives). Les enjeux disciplinaires devront être confrontés aux enjeux professionnels : selon la problématique posée par le sujet dans sa transposition en classe, ils seront amenés à compléter leurs lectures par des apports didactiques (par exemple sur les processus d'apprentissage dans une activité langagière en particulier, sur le développement du sujet dans une perspective actionnelle ou par certaines modalités comme le travail de groupe ou en interaction) ou des sciences de l'éducation (par exemple la motivation, l'évaluation, l'intérêt des outils numériques pour développer ce sujet).

Bibliographie :

cf. semestre précédent

Modalités de contrôle des connaissances :

Evaluation globale : EC1 + EC2 + EC3

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

EC 2 : Séminaire de recherche en didactique - INSPE

Durée : 12h TD

Au cours de ce semestre, les étudiant.e.s rendront compte de leurs lectures par des présentations individuelles du type "mon mémoire en 180 secondes". Elles leur permettront de se constituer progressivement le contenu du cadre théorique qui sera à remettre à la fin de l'année universitaire. Les hypothèses de recherches seront établies et devront être mises en lien avec un protocole expérimental.

Chaque étudiant.e bénéficiera d'un accompagnement individualisé durant ces séances de travail: plan du mémoire, vérification de l'adéquation entre problématique et hypothèses, travail collaboratif sur le protocole envisagé et cohérence de la bibliographie.

Bibliographie :

cf. semestre précédent

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Remise de la première partie du mémoire (introduction et cadre théorique)

Session 1 :

RNE – CC: écrit à rendre

RSE – ET: écrit à rendre

Session 2 :

RNE - ET: oral de 15 minutes à partir de l'écrit rendu et commenté

RSE - ET: oral de 15 minutes à partir de l'écrit rendu et commenté

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

EC 3 : Développement professionnel / tutorat – INSPE

Durée : 4h TD + 3h TP

Cette unité d'enseignement permet aux étudiants de continuer à tisser le lien entre théorie didactique, savoirs disciplinaires, observation en stage et pratique d'enseignement. En lien avec la culture commune, une réflexion sera menée notamment autour du portfolio en vue de continuer à développer des compétences professionnelles communes et disciplinaires.

Lien CC : construction d'une posture professionnelle réflexive

Modalités de contrôle des connaissances :

Evaluation globale : EC1 + EC2 + EC3

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

UE 2.4 MODULE COMPLÉMENTAIRE EN AUTO FORMATION OU MUTUALISÉ AVEC D'AUTRES PARCOURS

(renforcement avec L3, approfondissement en auto formation, corps et voix mutualisé
avec L3)

Cours de renforcement disciplinaire mutualisé avec la L3 ou auto formation en ligne, guidée (voir avec partenaires : Canopé...) à suivi avec le « Carnet de formation professionnelle »,

Pas d'évaluation

B2.6 - Modalités de contrôle des connaissances de M1 S8

Important : Session 2* = "Épreuves transversales et/ou tirage au sort, sur programme annuel pour des enseignements de pratique de la langue"

MODULES Détailler éléments pédagogiques	ECT S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2 *			Session 1		Session 2 *	
		T y p e c o n t r ô l e	T y p e ' é p r e s e n t	C o e f f i c i e n t	T y p e c o n t r ô l e	T y p e ' é p r e s e n t	C o e f f i c i e n t	T y p e ' é p r e s e n t	C o e f f i c i e n t	T y p e ' é p r e s e n t	C o e f f i c i e n t
Semestre 8	30										
UE 2.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	19										
EC 1 Enjeux et connaissance du système éducatif	5	CC	E	5	ET	E	5	E	5	E	5
EC 2 Structures de la langue	5	CC		5	ET	E	5	E	5	E	5
EC 3 Cultures des sphères anglophones	7	CC		7	ET	O	7	E	7	O	7
EC 4 S'exprimer en anglais	2	CC	O	2	ET	O	2	O	2	O	2
UE 2.2 Piloter son enseignement	6										
EC 1 Construction d'une posture professionnelle réflexive											
EC 2 Savoirs fondamentaux de la didactique (éléments d'épistémologie)	3	ET	E	3	ET	E/O	3	E	3	E/O	3
EC 3 Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)	3	CC	O	3	ET	E	3	E	3	E	3
UE 2.3 Etre acteur de son développement professionnel	5	ET	E	5	ET	O	5	E	5	O	5
EC 1 Recherche et méthodologie											
EC 2 Séminaire de recherche en didactique											
EC 3 Développement professionnel / tutorat											
UE 2.4 Module complémentaire en auto formation ou mutualisé avec d'autres parcours (renforcement avec L3, approfondissement en auto formation, corps et voix mutualisé avec L3)	0										

EC X.X : enseignements de culture commune à l'INSPE

B3- Présentation du Master 2^{ème} Année (M2)

Nom du responsable d'année : Frédérique FOUASSIER, (Présidente de Jury)

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

A - Référentiel commun à tous les professeurs et personnels d'éducation

I. Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

A.I.1. Faire partager les valeurs de la République

A.I.2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

II. Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

A.II.1. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

A.II.2. Prendre en compte la diversité des élèves

A.II.3. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

A.II.4. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

A.II.5. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

III. Les enseignants et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

A.III.1. Coopérer au sein d'une équipe

A.III.2. Contribuer à l'action de la communauté éducative

A.III.3. Coopérer avec les partenaires de l'école

A.III.4. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

B - Référentiel de compétences des professeurs

I. L'enseignante ou l'enseignant, professionnel porteur de savoirs et d'une culture commune

B.I.1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

B.I.2. Maîtriser la langue française à des fins d'enseignement et de communication

B.I.3. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice du métier

II. L'enseignante ou l'enseignant, praticien expert des apprentissages

B.II.1. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

B.II.2. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe-classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

B.II.3. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

RAPPEL DES CINQ BLOCS DE COMPÉTENCES :

Bloc Disciplinaire : Discipline (en lien avec les programmes scolaires) et Langue vivante

Bloc Didactique : Didactique de la discipline (intégrant la conception de séquences pédagogiques), Epistémologie et histoire de la discipline. Compétences numériques en référence au C2i2e

Bloc Recherche : Méthodologie de la recherche universitaire. Maîtrise des compétences méthodologiques nécessaires à l'évolution et à l'approfondissement des compétences enseignantes (en rapport avec l'un ou plusieurs des blocs de compétences)

Bloc Contexte d'exercice du métier (commun aux différents parcours) : Connaissance du système éducatif et de ses acteurs / Politique éducative : débats et questions. Processus d'apprentissage des élèves / Diversité des publics, et en particulier des situations de handicap. Processus d'orientation et d'évaluation des élèves. Prévention des violences scolaires / Laïcité / Lutte contre les discriminations et culture de l'égalité homme-femme

Bloc Mise en situation professionnelle : Stages d'observation et de pratique accompagnée. Analyse de sa pratique professionnelle

Ces blocs ne sont pas des éléments refermés sur eux-mêmes ; ils sont, au contraire, en interactions constantes.

B3.1- Maquette de M2 S9

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		
				CM	TD	TP
Semestre 9			30			
UE 3.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	6	6		61	
EC 1	Enjeux et connaissance du système éducatif	0	0		6	
EC 2	Structures de la langue	2	2		22	
EC 3	Cultures des sphères anglophones	2	2		22	
EC 4	S'exprimer en anglais	2	2		11	
UE 3.2	Piloter son enseignement	11	11	3	51	23
EC 1	Construction d'une posture professionnelle réflexive	4	4	3	14	5
EC 2	Efficacité de l'enseignement	7	7		6	6
EC 3	Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)				19	12
EC 4	Enseigner aux élèves à s'exprimer en anglais				12	
UE 3.3	Etre acteur de son développement professionnel	3	3		11	16
EC 1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral	0	0			6
EC 2	Accompagnement du mémoire et soutenance	3	3		4	4
EC 3	Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel)	0	0			6
EC 4	Développement professionnel / tutorat	0	0		7	
UE 3.4	Stage (2h/étudiant)	9	9			
UE 3.5	Réussir son projet professionnel	1	1		10	
Semestre 9 Total Heures présentielles Etudiant				3	133	39

EC X.X : enseignements de culture commune à l'INSPE

B3.2- Descriptif des enseignements de M2 S9

UE 3.1 MAÎTRISER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR ENSEIGNER

EC 1 : Enjeux et connaissance du système éducatif – INSPE

Durée : 6h TD

La journée en établissement: Étudiants en début de M2 (contractuels alternants et étudiants qui sont en stage de pratique accompagnée). Dans la mesure du possible, les étudiants s'inscrivent à une formation en fonction des spécificités proposées par les établissements d'accueil. Ce choix sera motivé par le choix du concours préparé et les compétences à développer. Des groupes équivalents aux groupes TD (une trentaine d'étudiants) sont formés.

- Les étudiants sont répartis en sous-groupes de travail durant la journée, avec des enseignants en poste, des personnels vie scolaire, des personnels de direction, ou toute autre personne ressource identifiée par l'établissement.
- Le travail peut être effectué sous forme de présentations ou d'ateliers de réflexion préparés par les personnels de l'établissement, d'échanges de pratiques (les étudiants étant eux-mêmes en stage dans un établissement), de jeux de rôles, de mise en situation avec des élèves...
- Des groupes de travail rassemblent des tuteurs de l'établissement, des professeurs volontaires et un tuteur de l'Inspe au cours de la journée.

Pas d'évaluation spécifique pour cette UE.

L'évaluation de l'UE 3.2 « Construction d'une posture professionnelle réflexive » intégrera les apports de cette journée.

Référente de l'UE : Véronique ROISIN

EC2 : Structures de la langue (savoirs du champ disciplinaire)

Durée : 22h TD

● Traduction (H. TISON)

Durée : 11h TD

Dans ce cours, on alternera thème et version. Cet enseignement a pour vocation de donner aux étudiants bases théoriques et application pratique, dans l'optique du concours, à partir d'un éventail de textes littéraires. Les étudiant.e.s seront invité.e.s à prendre conscience de l'acte de traduire, du phénomène de passage d'une langue à l'autre et de tout ce qui, dans le contexte, voire le périphrase, ou encore chez le récepteur de la traduction, entre en ligne de compte dans cette activité.

Bibliographie obligatoire

Un dictionnaire bilingue (ex : *Le grand Robert et Collins*) ; un dictionnaire unilingue (ex : *Collins Cobuild English Dictionary*, *Longman Dictionary of English Language and Culture*) ; un manuel de grammaire anglaise (ex : Paul Larreya et Claude Rivière, *Grammaire explicative de l'anglais*, Paris : Longman, 2005) ; un manuel de grammaire française (ex : D. Denis et A. Sancier-Château, *Grammaire du français*, Paris : Le livre de poche, 1994).

Bibliographie conseillée

Isabelle Perrin, *Anglais : comment traduire ?*, Paris : Hachette, 2000

Nathalie Vincent-Arnaud et Sébastien Salbayre, *La version anglaise : lire, traduire, commenter*, Paris : Ellipses, 2007

Hélène Chuquet et Michel Paillard, *Approche linguistique des problèmes de traduction*, Gap : Ophrys, 1987
J.P. Vinay et J. Darbelnet, *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Gap : Ophrys, 1958
Jean-Charles Khalifa, Marc Fryd et Michel Paillard : *La version anglaise aux concours*, Paris : Armand Colin, 1998
Wilfrid ROTGE et al.: *Exercices de thème grammatical anglais*, PUM
Jean-Louis CORDONNIER, *Traduction et culture*. Hatier, Didier, 1995
Jeanne DANCETTE, *Parcours de traduction. Etude expérimentale et processus de compréhension*. Presses Universitaires de Lille, 1995

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle Continu

Session 1 :

RNE – Contrôle continu

RSE – 1 devoir sur table de 2h

Session 2 :

1 devoir sur table de 2h

● **Grammaire (S. GATELAIS)**

Durée : 11h TD

Il s'agira de préparer les étudiant.e.s à la question d'analyse linguistique du CAPES.

Les thèmes abordés seront les suivants :

- révisions ponctuelles du programme de M1 (le domaine verbal et le domaine nominal)
- les énoncés complexes (la subordination, les réagencements syntaxiques, les structures causatives et résultatives)
- en phonologie : révisions du programme de M1, phénomènes prosodiques (schémas intonatifs, divisions des énoncés en unités intonatives, etc.).

Bibliographie obligatoire :

- Larreya P. & Rivière C. (2010). *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris : Pearson-Longman.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

RNE – 2 notes dont un devoir sur table en fin de semestre.

RSE – un devoir sur table en fin de semestre

Session 2 :

Une épreuve unique en juin.

Référente de l'UE : Frédérique FOUASSIER

EC 3 : Cultures des sphères anglophones

Durée : 22h TD

● **Littérature (S. CARREZ et S. SALBAYRE)**

Durée : 11h TD

Le cours est conçu comme une préparation à la première partie de l'épreuve écrite disciplinaire (composition en langue étrangère) du Capes dont le thème et les axes d'étude sont « rencontres avec d'autres cultures », « fictions et réalités », « relation entre l'individu et le groupe », « sauver la planète, penser les futurs possibles » et « faire entendre sa voix : représentation et participation ». La composition consistant en l'élaboration d'un propos dynamique et convaincant qui obéit à une logique comparative et argumentative, le cours vise à faire émerger les catégories qui orientent la recherche et l'interprétation du sens au-delà d'une simple lecture thématique. Chaque dossier étudié fera donc l'objet d'une analyse détaillée fondée sur la prise en compte des éléments signifiants (structure, discours, récit, voix, narration, point de vue, implicite, genre, intertextualité, temporalité, figures de style, registre, ton, contexte, etc.). Les textes à commenter sont

issus de la littérature classique, moderne et contemporaine de langue anglaise et appartiennent à des catégories génériques variées (narration, théâtre, poésie). Les dossiers comprendront également un document iconographique.

Bibliographie obligatoire :

ABRAMS, M. H. *A Glossary of Literary Terms*. 11th edition. New York : Heinle, 2015.

Bibliographie conseillée :

BALDICK, Chris. *The Oxford Dictionary of Literary Terms*. 4th edition. Oxford : Oxford University Press, 2015.

CANADAS, Laure, Cécile COQUET-MOKOKO, Anne-Charlotte MONTIN & Stéphane PORION. *Réussir le CAPES d'anglais : Épreuve de composition*. Paris : Atlande, 2016.

CUDDON, J. A. *The Penguin Dictionary of Literary Terms and Literary Theory*. 5th edition. London : Penguin, 2014.

GRELLET, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Paris : Hachette, 2013.

GRELLET, Françoise. *A Literary Guide*. Paris : Hachette, 2016.

SALBAYRE, Sébastien & Nathalie VINCENT-ARNAUD. *L'Analyse stylistique : Textes littéraires de langue anglaise*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2006.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

RNE – un devoir maison

RSE – un devoir maison

Session 2 :

une épreuve orale

● **Civilisation (S. PORION & S. OUESLATI)**

Durée : 11h TD

Les étudiants poursuivront leur entraînement à l'épreuve d'admissibilité 1 du Capes en traitant des dossiers type concours par le biais de différents exercices afin de renforcer leurs compétences méthodologiques et leurs connaissances civilisationnelles. Les dossiers proposés aborderont les thèmes et les axes d'étude du programme de la session 2022 : « rencontres avec d'autres cultures », « art et contestation », « diversité et inclusion », « fiction et réalité » et « relation entre l'individu et le groupe ».

Bibliographie obligatoire

Cécile Coquet-Mokoko, Laure Canadas et Anne-Charlotte Montin et Stéphane Porion, *Réussir l'épreuve de composition au Capes d'anglais*, Neuilly, Atlande, 2016.

Bardet Flavien (dir.), *CAPES Anglais - Epreuve de composition - Session 2021 - Préparation et sujets corrigés*, Paris, Ellipses, 2020. (nouvelle édition en préparation : qui sera publiée à l'automne 2021).

Bibliographie conseillée

Tous les ouvrages publiés par Atlande dans la collection clé-concours abordant un axe d'étude ou une thématique du programme du secondaire et préparant à l'épreuve 1 d'admissibilité du Capes.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

RNE – exercice(s) écrit(s) sur un dossier de type Capes (épreuve 1 d'admissibilité) en cours en temps limité et/ou à la maison

RSE – exercice(s) écrit(s) sur un dossier de type Capes (épreuve 1 d'admissibilité) à la maison

Session 2 :

une épreuve orale

EC 4 : S'exprimer en anglais

Durée : 18h TD

L'essentiel du cours sera tourné vers la préparation de la partie anglaise des épreuves orales du CAPES: compréhension, présentation et mise en perspective de documents audio.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :
contrôle continu
examen oral

Session 2 :
examen oral

Référent de l'UE : Emma HEISHMAN

UE 3.2 PILOTER SON ENSEIGNEMENT

EC 1 : Construction d'une posture professionnelle réflexive - INSPE

Durée: 3h CM + 14h TD + 5 TP

Cette UE permet au futur enseignant de construire une représentation professionnelle de la notion d'évaluation et notamment en dépassant l'idée d'une évaluation synonyme de contrôle. L'enjeu est de construire l'idée que l'évaluation est un geste quotidien pour l'enseignant sans lequel il ne peut ni réguler ni différencier son enseignement. Ce point de départ sert de levier à des pratiques inclusives. Cette UE cherchera à mettre en question le regard porté sur la différence et le rapport aux normes (sociales, scolaires...), et à préciser la notion de troubles des apprentissages en veillant à la relier à des besoins particuliers pour accéder à l'apprentissage. Cette UE approfondit la notion de climat scolaire en faisant le lien avec la coopération. Elle envisage la construction d'outils concernant les pratiques évaluatives, la gestion de classe, la coopération avec les différents acteurs du système éducatif.

Les étudiants seront amenés à enrichir leur portfolio, trace de leurs différentes expériences professionnelles et de la réflexion engagée sur ces dernières. Ils devront présenter leurs parcours et montrer leur aptitude à se projeter dans le métier d'enseignant au sein du service public de l'éducation.

Bibliographie :

Antibi André (2003). La constante macabre ou comment a-t-on découragé des générations d'élèves ? [s.l.] : Math'Adore.
De Ketele Jean-Marie (1993). « L'évaluation conjuguée en paradigmes ». Revue française de pédagogie, n° 103, p. 59-80.
Feyfant Annie (2016). La différenciation pédagogique en classe. Dossier de veille de l'IFÉ, n°113, novembre. Lyon : ENS de Lyon.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

un écrit à rendre prenant la forme d'une analyse de situation vécue en stage décrite par le stagiaire. (Session 1). Cet écrit est lié à la préparation de l'épreuve 4 du CAPES.

Session 1 :
RNE – CC: écrit à rendre
RSE – ET: écrit à rendre

Session 2 :
RNE – CC: écrit à rendre + oral 15 minutes
RSE – ET: écrit à rendre + oral 15 minutes

Référente de l'UE : Véronique ROISIN

EC 2 : Efficacité de l'enseignement – INSPE

Durée : 6h TD + 6 TP

Cette unité d'enseignement permettra aux étudiant.e.s de parfaire leurs compétences didactiques en faisant le lien avec leur pratique de classe. La construction de séquences pédagogiques sera au cœur de cette UE, et la mise en œuvre des séquences produites sera confrontée à la réalité du public d'apprenants, des conditions d'enseignement et des spécificités de l'établissement.

Il s'agira d'inscrire ces travaux dans le cadre réglementaire fixé, en réfléchissant aux adaptations nécessaires, aux différenciations à opérer, y compris dans le cadre des évaluations, sans perdre de vue la poursuite d'objectifs clairs et pertinents par rapport au niveau visé.

Les étudiant.e.s seront amené.e.s à réfléchir à leur démarche pédagogique, notamment sur les moyens de favoriser la mise en place de stratégies transférables, tant en réception qu'en production. Ils.elles travailleront également sur le développement de la production des élèves, à l'écrit comme à l'oral, et plus particulièrement sur leurs compétences phonétiques et phonologiques.

Confronter ses compétences didactiques à la réalité du terrain : transposition du savoir universitaire en savoir à enseigner, et du savoir à enseigner à la mise en activité des élèves. Anticiper les obstacles et les points d'appui, prendre en compte la situation d'enseignement (matériel, configuration du groupe d'apprenants, spécificités de l'établissement...) pour adapter sa pratique. Des compétences essentielles pour les épreuves de didactique du capes.

Evaluation globale pour EC2 + EC3 + EC4

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

EC 3 : Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)

Durée : 19h TD + 12 TP

Cet EC fera l'objet d'un enseignement conjoint par l'UFR et l'Inspé. Des thématiques adossées aux axes et thèmes des programmes feront, dans un premier temps, l'objet d'un apport et d'une réflexion universitaires. Puis, elles seront ensuite exploitées dans une perspective de mise en œuvre au sein d'une classe. Les points suivants seront travaillés: inscrire ses séquences dans le cadre institutionnel défini par les textes en vigueur : socle commun, programmes, CECRL, définir des objectifs linguistiques et communicationnels en lien avec le projet à réaliser, sélectionner des supports permettant d'acquérir ces outils tout en répondant à la problématique visée, prévoir la mise en activité des élèves, travailler l'ensemble des activités langagières, construire des évaluations permettant de renseigner les élèves et l'enseignant sur le niveau de compétence atteint, en cours de formation, en fin de séquence et en fin de cycle. Cet EC prépare à l'épreuve écrite n°2 du capes.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Deuxième partie de l'épreuve EDA du CAPES.

Session 1 :

RNE – CC: écrit 3h

RSE – ET: écrit 3h

Session 2 :

RNE - ET: reprise à l'oral d'un travail écrit (20 minutes)

RSE - ET: reprise à l'oral d'un travail écrit (20 minutes)

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

EC 4 : Enseigner aux élèves à s'exprimer en anglais

Durée : 12h TD

Les étudiants seront amenés à réfléchir à leur démarche pédagogique, notamment sur les moyens de favoriser la mise en place de stratégies transférables, tant en réception qu'en production. Ils travailleront également sur le développement de la production des élèves, à l'écrit comme à l'oral, et plus particulièrement sur leurs compétences phonétiques et phonologiques. Saisir toutes les occasions pour favoriser la production des élèves, à l'écrit comme à l'oral. Faire acquérir des stratégies de production permettant d'étoffer le propos tout en travaillant sur la correction linguistique des énoncés. Sensibiliser les élèves sur les codes de l'écrit et l'orthographe de l'anglais. Initier à la grammaire de l'oral et aux différents registres de langue.

Evaluation globale pour EC2 + EC3 + EC4

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

UE 3.3 ETRE ACTEUR DE SON DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

EC 1 : Voix et corps pour enseigner et présenter un oral - INSPE

Durée : 6 TP

Découvrir les enjeux du corps et de la voix pour enseigner et s'exprimer en public.

Connaissance de la voix : aspects physiologique, psychologique, pathologique ; la mue chez l'adolescent ; méthodes de prévention et de soin.

- Analyse des caractéristiques acoustiques de différents lieux d'enseignement et adaptation des comportements vocaux, de la place dans l'espace, etc.
- Travaux collectifs et individuels sur la voix et le corps : posture corporelle, respiration, émission vocale, articulation, regard, gestuelle, déplacements.
- Mises en situation par des jeux de rôle (simulations de situations d'enseignement) ; exploration de divers types de comportements et analyse des effets prévisibles sur les élèves ; travailler la communication (relation éducative) : savoir écouter l'autre, questionner la manière de s'adresser à l'autre et les effets.

Pour une progression des apprentissages, en lien avec les stages (alternance) et un prolongement du travail amorcé en cours, nous proposons un questionnaire d'auto-investigation aux étudiants.

Bibliographie:

BOAL, Augusto, *Jeux pour acteurs et non acteurs*, éditions la Découverte (2004)
RONDELEUX, Louis-Jacques, *Trouver sa voix*, éditions du Seuil (2004).

Pas d'évaluation de cet EC

Référente de l'UE : Mandarine HUGON

EC 2 : Accompagnement du mémoire et soutenance - INSPE

Durée : 4h TD + 4 TP

Dans le cadre du stage de la formation en alternance du Master MEEF, chaque étudiant(e) réalise un mémoire qui doit avoir un contenu disciplinaire et de recherche en relation avec la finalité pédagogique et les pratiques professionnelles. Le mémoire prend appui sur le stage de la formation en alternance et sur d'autres enseignements au sein de la formation. En outre, le mémoire est un véritable outil de professionnalisation qui, au-delà du contenu disciplinaire, vise à l'acquisition de compétences en lien avec le métier d'enseignant(e), notamment par l'observation et l'analyse des pratiques professionnelles.

L'enjeu de cette UE consiste à permettre aux étudiants de prévoir, mettre en œuvre et analyser une expérimentation mise en place en classe, qui permettra de répondre à la problématique, questions de recherche, et hypothèses posées au semestre 2. Des outils de recueil de données pour une recherche en éducation seront présentés, avec leurs avantages et limites : l'observation, l'entretien, le questionnaire. Des analyses produites avec ces outils seront produites, pour guider les étudiants dans leurs propres analyses, qui consistent à mettre en lien les données récoltées avec le cadre théorique et les questions de recherche. En groupe et accompagnés par un tuteur Inspé qu'ils solliciteront, les étudiants devront mettre en place un protocole dès le mois de septembre, relever des données au mois d'octobre / novembre, procéder à l'analyse au mois de décembre, pour un rendu du mémoire début janvier.

Bibliographie :

- Arborio, A.M. & Fournier, P. (2002). *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*. Paris : Armand Colin.
- Blanchet, A. & Gotman, A. (2007). *L'enquête et ses méthodes. L'entretien*. Paris : Armand
- LeRoy, J. et Pierrette, M. (2012). *Petit manuel méthodologique du questionnaire de recherche : de la conception à l'analyse*. Paris : Enrick B. Editions DL
- Nume Bocage, L. (2014). De l'observation comme instrument psychologique pour le chercheur et l'enseignant. In L. Nume Bocage, J.F. Marcel, & P. Chaussecourte (Eds.), *De l'observation des pratiques enseignantes* (pp. 40-52). *Recherches en éducation*, 19.
- Paillé, P. & Muchielli, A (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Remise du mémoire écrit complet

Session 1 :

RNE – CC: écrit à rendre

RSE – ET: écrit à rendre

Session 2 :

RNE - ET: reprise à l'oral du mémoire (15 minutes)

RSE - ET: reprise à l'oral du mémoire (15 minutes)

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

EC 3 : Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel) – INSPE

Durée : 4h TD + 4 TP

Cette unité d'enseignement permet aux étudiant.e.s de continuer à tisser le lien entre théorie didactique, savoirs disciplinaires, observation en stage et pratiques d'enseignement. La gestion de classe fera l'objet d'une réflexion approfondie, notamment en lien avec les activités du cours de langues et par l'analyse des difficultés rencontrées en stage.

Bibliographie :

- Etienne, R., Fumat, Y. (2014) *Comment analyser les pratiques éducatives pour se former et agir ?* Louvain-la-Neuve : De Boeck
- Guibert, P. (2013) Socialisations professionnelles et résistances à la professionnalisation chez les enseignants du secondaire. Dans Altet, M., Desjardins, J., Étienne, R., Paquay, L. et Perrenoud, P. (dir.), *Former des enseignants réflexifs, Obstacles et résistances*. (p. 61-78). Louvain-la-Neuve : De Boeck

Evaluation globale : EC2 + EC3 + EC4

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

EC 4 : Développement professionnel / tutorat – INSPE

Durée : 7h TD

Cette unité d'enseignement permet aux étudiants de lier savoirs disciplinaires et théoriques. De la création à la mise en œuvre d'une séance, les étudiants analysent les outils dont ils ont besoin, ainsi que la cohérence et la progressivité. En aval des cours dispensés, ils analysent ce qui a fonctionné et pourquoi, ainsi que ce qui doit être revu et réajusté. Cette démarche théorie-pratique-théorie doit leur permettre de les préparer aux épreuves appliquées du concours. Les étudiants s'appuieront sur le référentiel de compétences des métiers de l'enseignement pour identifier leurs besoins en formation.

Sitographie obligatoire :

<https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

UE 3.4 STAGE

Dans le cadre de son stage, chaque étudiant.e se verra confier des classes en responsabilité. Des observations croisées avec son tuteur devront être établies en début d'année afin de bénéficier de conseils qui visent à renforcer les compétences professionnelles. Des temps de réflexion en commun et en amont des séances seront privilégiés, surtout en début d'année, afin de préparer le contenu des premières séquences. A la fin du semestre, un tuteur INSPE se rendra dans l'une des classes du stagiaire pour procéder à une visite conseil. Cette visite sera suivie d'un entretien visant à apprécier l'analyse réflexive de ses pratiques professionnelles. Pour l'aider dans cette démarche réflexive, des séances d'analyse de pratiques EC3 (à partir de vidéos authentiques de situation de classe) feront l'objet d'échanges. Elles permettent d'outiller les enseignants en leur forgeant une capacité d'analyse et de prise de décision face à des situations de classes délicates.

Modalités de contrôle des connaissances : Examen terminal (visite)

Visite du tuteur Inspé en établissement

Session 1 :

RNE – ET: visite

RSE – ET: visite

Session 2 :

RNE - ET: écrit

RSE - ET: écrit

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

UE 3.5 RÉUSSIR SON PROJET PROFESSIONNEL

Cette unité d'enseignement permet de préparer les étudiants à l'oral d'entretien du concours en travaillant sur leur parcours antérieur au master ainsi que sur les apports théoriques et pratiques du master MEEF. Accompagnés par un formateur, seuls ou en groupe, les étudiants rassemblent et analysent les éléments nécessaires à leur projet professionnel. En lien avec la culture commune, ils s'approprient les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.).

Bibliographie :

- GARNIER, B., (2019) Le système éducatif français - Grands enjeux et transformations, 3^e édition, Dunod.
- PINEDA, A.I., (2019) Tout sur l'épreuve d'entretien du CAPES d'anglais, Ophrys.

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Remise d'un dossier écrit pour l'oral comprenant les choix « des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger »

Session 1 :

RNE – CC: remise du dossier

RSE – CC: remise du dossier

Session 2 :

RNE - ET: écrit: reprise du dossier

RSE - ET: écrit: reprise du dossier

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

B3.3- Modalités de contrôle des connaissances de M2 S9

Important : Session 2* = "Epreuves transversales et/ou tirage au sort, sur programme annuel pour des enseignements de pratique de la langue"

MODULES Détailier éléments pédagogiques	ECT S	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2 *			Session 1		Session 2 *	
		T y p e c o n t r ô l e	T y p e ' é p r e s e n t	C o e f f i c i e n t	T y p e c o n t r ô l e	T y p e ' é p r e s e n t	C o e f f i c i e n t	T y p e ' é p r e s e n t	C o e f f i c i e n t	T y p e ' é p r e s e n t	C o e f f i c i e n t
Semestre 9	30										
UE 3.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	6										
EC 1 Enjeux et connaissance du système éducatif											
EC 2 Structures de la langue	2	CC	E	2	ET	E	2	E	2	E	2
EC 3 Cultures des sphères anglophones	2	CC	E	2	ET	O	2	E	2	O	2
EC 4 S'exprimer en anglais	2	CC	O	2	ET	O	2	O	2	O	2
UE 3.2 Piloter son enseignement	11										
EC 1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	4	CC	E	4	ET	E/O	4	E	4	E/O	4
EC 2 Efficacité de l'enseignement	7	ET	E	7	ET	E/O	7	E	7	E/O	7
EC 3 Enseigner la langue et les cultures des sphères anglophones (construction des apprentissages dans le champ disciplinaire)											
EC 4 Enseigner aux élèves à s'exprimer en anglais											
UE 3.3 Etre acteur de son développement professionnel	3										
EC 1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral											
EC 2 Accompagnement du mémoire et soutenance	3	ET	E	3	ET	O	3	E	3	O	3
EC 3 Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel)											
EC 4 Développement professionnel / tutorat											
UE 3.4 Stage (2h/étudiant)	9	ET	Visite	9	ET	E	9	Visite	9	E	9
UE 3.5 Réussir son projet professionnel	1	CC	E	1	ET	E	1	E	1	E	1

EC.X.X : enseignements de culture commune à l'INSPE

B3.4- Maquette de M2 S10

N°UE	Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire		
				CM	TD	TP
Semestre 10			30			
UE 4.1	Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	4	4	2	38	
EC1	Enjeux et connaissance du système éducatif		0	2	8	
EC2	Structures de la langue	1	1		10	
EC 3	Cultures des sphères anglophones	2	2		10	
EC 4	S'exprimer en anglais	1	1		10	
UE 4.2	Piloter son enseignement	8	8		50	17
EC 1	Construction d'une posture professionnelle réflexive	3	3		6	5
EC 2	Efficacité de l'enseignement	5	5		44	12
UE 4.3	Etre acteur de son développement professionnel		0			19
EC 1	Voix et corps pour enseigner et présenter un oral					6
EC 2	Développement professionnel					7
EC 3	Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel)					6
UE 4.4	Stage (2h par étudiant)	11	11			
UE 4.5	Mémoire (3h/étudiant)	6	6			
UE 4.6	Réussir son projet professionnel	1	1		10	
Semestre 10 Total Heures présentes Etudiant				2	98	36
Total HE Master MEEF ANGLAIS				66	620	114

EC X.X : enseignements de culture commune à l'INSPE

B3.5- Descriptif des enseignements de M2 S10

UE 4.1 MAÎTRISER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX POUR ENSEIGNER

EC 1 : Enjeux et connaissance du système éducatif - INSPE

Durée : 2h CM + 8h TD

Communiquer en tant que professionnel de l'éducation

Ce cours s'attachera à :

- comprendre le rôle des partenaires de la communauté éducative : CPE, AS, CoPsy, infirmière scolaire ...
- connaître les partenaires extérieurs et coopérer avec eux : éducateurs, maison de quartier, intervenants pour des projets ...
- communiquer avec l'institution : le chef d'établissement, le corps d'inspection ...
- apprendre à communiquer dans les différentes instances : commissions, conseils, ... (et découverte du rôle de coordination disciplinaire)
- communiquer et coopérer avec les responsables des élèves

EC non évalué

Référente de l'UE : Florence GIRY

EC2 : Structures de la langue (savoirs du champ disciplinaire)

Durée : 10h

- **Traduction (H. TISON)**

Durée : 5h TD

Concours blancs et corrigés. Exercices d'entraînement complémentaire selon le temps restant.

- **Grammaire (S. GATELAIS)**

Durée : 5h TD

Concours blancs et corrigés. Exercices d'entraînement complémentaire selon le temps restant.

EC 3 : Cultures des sphères anglophones

Durée : 10h

- **Littérature (S. CARREZ et S. SALBAYRE)**

Durée : 5h

Le cours est conçu comme une préparation à la première partie de l'épreuve écrite disciplinaire (composition en langue étrangère) du Capes dont le thème et les axes d'étude sont « rencontres avec d'autres cultures », « fictions et réalités », « relation entre l'individu et le groupe », « sauver la planète, penser les futurs possibles » et « faire entendre sa voix : représentation et participation ». La composition consistant en l'élaboration d'un propos dynamique et convaincant qui obéit à une logique comparative et argumentative, le cours vise à faire émerger les catégories qui orientent la recherche et l'interprétation du sens au-delà d'une simple lecture thématique. Chaque dossier étudié fera donc l'objet d'une analyse détaillée fondée sur la prise en compte des éléments signifiants (structure, discours, récit, voix, narration, point de vue, implicite, genre, intertextualité, temporalité, figures de style, registre, ton, contexte, etc.). Les textes à commenter sont

issus de la littérature classique, moderne et contemporaine de langue anglaise et appartiennent à des catégories génériques variées (narration, théâtre, poésie). Les dossiers comprendront également un document iconographique.

Bibliographie obligatoire :

ABRAMS, M. H. *A Glossary of Literary Terms*. 11th edition. New York : Heinle, 2015.

Bibliographie conseillée :

BALDICK, Chris. *The Oxford Dictionary of Literary Terms*. 4th edition. Oxford : Oxford University Press, 2015.

CANADAS, Laure, Cécile COQUET-MOKOKO, Anne-Charlotte MONTIN & Stéphane PORION. *Réussir le CAPES d'anglais : Épreuve de composition*. Paris : Atlande, 2016.

CUDDON, J. A. *The Penguin Dictionary of Literary Terms and Literary Theory*. 5th edition. London : Penguin, 2014.

GRELLET, Françoise. *A Handbook of Literary Terms. Introduction au vocabulaire littéraire anglais*. Paris : Hachette, 2013.

GRELLET, Françoise. *A Literary Guide*. Paris : Hachette, 2016.

SALBAYRE, Sébastien & Nathalie VINCENT-ARNAUD. *L'Analyse stylistique : Textes littéraires de langue anglaise*. Toulouse : Presses universitaires du Mirail, 2006.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

RNE – une épreuve orale en groupe

RSE – une épreuve orale en groupe

Session 2 :

une épreuve orale

● **Civilisation (S. OUESLATI)**

Durée : 5h TD

Concours blancs et corrigés. Exercices d'entraînement complémentaire selon le temps restant.

EC 4 : S'exprimer en anglais

Durée : 10h TD

L'essentiel du cours sera tourné vers la préparation de la partie anglaise des épreuves orales du CAPES: compréhension, présentation et mise en perspective de documents audio.

Modalités de contrôle des connaissances :

Session 1 :

contrôle continu

examen oral

Session 2 :

examen oral

Référent de l'UE : Emma HEISHMAN

UE 4.2 PILOTER SON ENSEIGNEMENT

EC 1 : Construction d'une posture professionnelle réflexive - INSPE

Durée : 6h TD + 5h TP

La gestion de classe : étude de cas et/ou jeux de rôle pour comprendre les enjeux et développer des outils (mener un entretien, conduire une réunion)

La coopération dans la classe : Cette UE visera à interroger la manière de mettre en œuvre la coopération dans les classes. Quels paramètres entrent en jeu lors des situations de coopération entre élèves ? Quelles sont les relations entre la coopération et l'apprentissage ? Quelles modalités pour créer des situations de coopération ? Comment mettre en œuvre ces modalités ?

Les étudiant.e.s seront amené.e.s à enrichir leur portfolio, trace de leurs différentes expériences professionnelles et de la réflexion engagée sur ces dernières. Ils.elles devront présenter leurs parcours et montrer leur aptitude à se projeter dans le métier d'enseignant au sein du service public de l'éducation. Ils. Elles devront être à même de faire un bilan des compétences construites au cours de deux ans et de s'auto-positionner par rapport au niveau 2 attendu dans le référentiel de formation.

Bibliographie

Reverdy Catherine (2016). *La coopération entre élèves : des recherches aux pratiques*. Dossier de veille de l'IFÉ, n° 114, décembre. Lyon : ENS de Lyon.

En ligne : <http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=114&lang=f>

Feyfant Annie (2011). *Les effets des pratiques pédagogiques sur les apprentissages*. Dossier d'actualité Veille & Analyses, n°65, septembre. Lyon: ENS de Lyon.

<http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA-Veille/65-septembre-2011.pdf>

Connac S. (2017), *Enseigner sans exclure*, La pédagogie du colibri, ESF éditeur.

Modalités de contrôle des connaissances :

Examen terminal

Session 1 :

RNE – ET: Écrit 1h

RSE – ET: Écrit 1h

un devoir sur table sur une situation relative à une situation d'enseignement et à la vie scolaire (en lien avec l'UE 4.3).

Session 2 :

RNE – ET oral 15 minutes

RSE – ET: oral 15 minutes

un oral sur une situation d'enseignant ou en lien avec la vie scolaire proposée par l'examineur : 15 minutes de préparation, 5 minutes de préparation, 10 minutes d'échange

Référente de l'UE : Véronique ROISIN

EC 2 : Efficacité de l'enseignement - INSPE

Durée : 44h TD + 12h TP

Cette unité d'enseignement poursuivra le double objectif de renforcer les compétences didactiques et pédagogiques des étudiants tout en les préparant à l'épreuve de leçon des épreuves d'admission du CAPES.

Ils seront amenés à restituer, puis analyser de manière problématisée un document audio ou vidéo. Ils devront ainsi montrer leur compréhension fine du support en le replaçant dans son contexte, en percevant les intentions de son auteur, sa construction, le public visé et tout autre élément permettant ensuite de pouvoir l'exploiter en classe.

Cette analyse réalisée, les étudiants seront amenés à identifier le potentiel didactique du support, en tenant compte de sa spécificité et du niveau des élèves auquel il est destiné. Il s'agira alors d'inscrire ce document audio ou vidéo dans le cadre d'une séance qui débouchera sur des productions d'élèves en lien avec le support de réception.

La présentation des étapes de la séance et de la construction du discours des élèves devra également montrer comment cette mise en œuvre vise des objectifs précis : linguistiques, pragmatiques, culturels, et s'il y a lieu, citoyen.

Bibliographie

- Amadiou, F., & Tricot, A. (2014). *Apprendre avec le numérique: Mythes et réalités*. Paris: Retz.
- Bourguignon, C. (2014). *Pour enseigner les langues avec le CECRL : Clés et conseils* ([2e édition actualisée]). Paris : Delagrave.
- Dehaene, S. (2018). *Apprendre !: Les talents du cerveau, le défi des machines*. Paris: Odile Jacob.
- Eustache, F., & Guillery-Girard, B. (2016). *La neuroéducation: La mémoire au coeur des apprentissages*. Paris: Odile Jacob.
- Perrot, L., & Julié, K. (2017). *Enseigner l'anglais* (Nouvelle édition révisée et augmentée.). Vanves : Hachette éducation.
- Quivy, M., & Tardieu-Garnier, C. (2002). *Glossaire de didactique de l'anglais* (2e édition augmentée et mise à jour.). Paris : Ellipses.
- Tardieu-Garnier, C. (2014). *Notions-clés pour la didactique de l'anglais*. Paris : Presses Sorbonne nouvelle.
- Zakhartchouk, J., & Meirieu, P. (1999). *Comprendre les énoncés et les consignes*. Amiens: CRDP de Picardie.
- Zakhartchouk, J., & Meirieu, P. (2019). *Enseigner avec les erreurs des élèves*. Paris: ESF Sciences humaines.
- Enseigner les langues vivantes : <https://eduscol.education.fr/pid31432/enseigner-les-langues-vivantes.html>
- Guide pour l'enseignement des LVE de l'école au lycée : <https://eduscol.education.fr/cid150069/guide-pour-l-enseignement-en-langue-vivante-etrangere.html>

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

RNE – CC: oral 1 heure

RSE – ET: oral 1 heure

Session 2 :

RNE – ET oral 1 heure

RSE – ET: oral 1 heure

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

UE 4.3 ETRE ACTEUR DE SON DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

EC 1 : Voix et corps pour enseigner et présenter un oral - INSPE

Durée : 6h TP

Prise de recul sur la posture corporelle et communication verbale et non-verbale en classe :

Se préparer à une épreuve orale, s'exprimer en situation de concours.

- Retour sur les consignes d'auto-investigations données au semestre 3
- Travaux pratiques collectifs et individuels : déplacement, posture corporelle, respiration, articulation, regard, gestuelle, expression orale ; quelques outils pour gérer le trac, réguler les émotions ; quelques exercices pour développer la confiance en soi ; quelques exercices pour travailler la communication (écoute et adresse)
- Mises en situation par des jeux de rôle : simulations d'épreuve orale (réagir à des questions anticipées ou non) et de soutenance (assurer une présentation en monologue dans un temps imparti ; réfléchir à la manière de faire passer son message, se faire entendre et comprendre).

Bibliographie

CHARLES C., WILIAME C., *La communication orale*, édition Nathan (1998)

Pas d'évaluation de cet EC

Référente de l'UE : Mandarine HUGON

EC 2 : Développement professionnel – INSPE

Durée : 7h TP

Le cours prendra la forme d'analyse de mises en situation professionnelle en lien avec une situation d'enseignement ou lié à la vie scolaire. Sous la forme d'une présentation orale, ces travaux permettront à l'étudiant.e de se préparer à l'oral du capes pour :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Les étudiant.e.s seront amené.e.s à enrichir leur portfolio, trace de leurs différentes expériences professionnelles et de la réflexion engagée sur ces dernières. Ils devront présenter leurs parcours et montrer leur aptitude à se projeter dans le métier d'enseignant au sein du service public de l'éducation. Ils devront être à même de faire un bilan des compétences construites au cours de deux ans et de s'auto-positionner par rapport au niveau 2 attendu dans le référentiel de formation. Ils.elles constitueront un document de collecte pour partager les mises en situation professionnelle étudiées.

Bibliographie :

Alltet Marguerite (2004). L'analyse de pratiques en formation initiale des enseignants : développer une pratique réflexive sur et pour l'action. *Éducation Permanente*, n°160, 2004, p. 101-110.

Altet M., Bru M, Blanchard-Laville C (coordonné par) , Observer les pratiques enseignantes, 2012, L'harmattan

Bucheton D., L'agir enseignant : des gestes professionnels ajustés, 2010, Octares

Gaussel Marie (2020). *Les pratiques enseignantes face aux recherches*. Dossier de veille de l'IFÉ, n°132, février. Lyon : ENS de Lyon.

En ligne : <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=132&lang=fr>

Goigoux R. (2007) Un modèle d'analyse de l'activité des enseignants. *Education et didactique*, 3, 19-41

Pas d'évaluation de cet EC

Référente de l'UE : Véronique ROISIN

EC 3 : Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel) – INSPE

Durée : 6h TP

Cette unité d'enseignement permet aux étudiant.e.s de lier savoirs disciplinaires et théoriques par une séance de microteaching ou d'une séquence de cours filmée. En s'appuyant sur le rapport de visite du 1er semestre, l'étudiant définira un point qu'il souhaite améliorer et utilisera les apports de la formation ainsi que des articles de la recherche pour faire évoluer sa pratique pédagogique. Il ou elle exposera sa démarche au reste du groupe afin de rendre compte de sa progression, les difficultés rencontrées au regard des stratégies mises en place dans sa classe. Ce travail d'analyse réflexive pourra porter sur la co-construction de la trace écrite, la correction des devoirs, la mise en oeuvre d'une activité langagière, le travail de coopération, etc...

Lien CC : construction d'une posture professionnelle réflexive

Pas d'évaluation de cet EC

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

UE 4.4 STAGE

Lors du deuxième semestre, le stagiaire sera plus autonome dans la préparation de ses séquences. Il s'appuiera sur les conseils prodigués et les outils d'analyse qu'il se sera approprié lors des séances d'APD pour parfaire ses pratiques pédagogiques. Une deuxième visite aura lieu. Le tuteur INSPE se basera sur le compte-rendu de la première visite pour apprécier la progression du stagiaire. Dans le cadre du cours d'analyse de pratiques professionnelles, l'étudiant.e sera sollicité.e pour filmer une courte séquence d'enseignement et en fera l'analyse. L'objectif de ce travail sera d'inciter le professeur stagiaire à porter un regard réflexif sur sa pratique.

[https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Mediatheque/85/1/prof_colleges_lycees-Annexe_referentiel_formation - MEEF post CT 1151851.pdf](https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/Mediatheque/85/1/prof_colleges_lycees-Annexe_referentiel_formation_-_MEEF_post_CT_1151851.pdf)

Modalités de contrôle des connaissances :

Examen terminal - visite

Session 1 :

RNE – ET : visite

RSE – ET: visite

Session 2 : PAS DE SESSION 2

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

UE 4.5 MÉMOIRE

L'enjeu de cette UE consiste à permettre aux étudiants de prendre en compte les remarques faites sur l'écrit remis en fin de S3 pour l'améliorer, d'avoir un recul réflexif tant sur les implications professionnelles, personnelles du travail réalisé, que sur la démarche de recherche en éducation. Le mémoire sera soutenu au début du semestre 4 (fin janvier). Lors des séances préparatoires à la soutenance, il s'agira d'amener les étudiant.e.s à prendre du recul par rapport à leur démarche de recherche. La soutenance vise à présenter l'origine de ce travail, à formuler les hypothèses de départ, comment elles ont évolué, à rappeler les questions qui se sont posées, au fur et à mesure des recherches ainsi que quelques difficultés éventuellement rencontrées lors de la mise en œuvre du protocole.

Modalités de contrôle des connaissances :

Contrôle continu

Session 1 :

RNE – CC : Écrit /Oral

RSE – CC: Écrit / Oral

Session 2 : PAS DE SESSION 2

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

UE 4.6 RÉUSSIR SON PROJET PROFESSIONNEL

Durée : 10h TD

Cette unité d'enseignement permet de préparer les étudiants à l'oral d'entretien du concours. Des entraînements oraux seront proposés: présentation personnelle, analyse de situations professionnelles de vie scolaire ou d'enseignement. Ces heures de cours permettront aussi aux étudiant.e.s de s'entraîner à l'épreuve de leçon.

Modalités de contrôle des connaissances : Contrôle continu

Session 1 :

RNE – CC: oral 5 minutes

RSE – CC: oral 5 minutes

Session 2 :

RNE - ET: oral

RSE - ET: oral

Référente de l'UE : Amandine BELLEVILLE

B3.6- Modalités de contrôle des connaissances de M2 S10

Important : Session 2* = "Épreuves transversales et/ou tirage au sort, sur programme annuel pour des enseignements de pratique de la langue"

MODULES Détailler éléments pédagogiques	ECTS	REGIME GENERAL						REGIME SPECIAL D'ETUDES			
		Session 1			Session 2 *			Session 1		Session 2 *	
		T y p e c o n t r ô l e	T y p e , é c r i t	C o e f f i c i e n t	T y p e c o n t r ô l e	T y p e , é c r i t	C o e f f i c i e n t	T y p e , é c r i t	C o e f f i c i e n t	T y p e , é c r i t	C o e f f i c i e n t
Semestre 10	30										
UE 4.1 Maîtriser les savoirs fondamentaux pour enseigner	4										
EC 1 Enjeux et connaissance du système éducatif											
EC 2 Structures de la langue	1	CC	E/O	1	ET	E	1	E/O	1	ET	E
EC 3 Cultures des sphères anglophones	2	CC	E/O	2	ET	E	2	E/O	2	ET	E
EC 4 S'exprimer en anglais	1	CC	E/O	1	ET	O	1	E/O	1	ET	O
UE 4.2 Piloter son enseignement	8										
EC 1 Construction d'une posture professionnelle réflexive	3	ET	E	3	ET	O	3	E	3	O	3
EC 2 Efficacité de l'enseignement	5	CC	O	5	ET	O	5	O	5	O	5
UE 4.3 Etre acteur de son développement professionnel											
EC 1 Voix et corps pour enseigner et présenter un oral											
EC 2 Développement professionnel											
EC 3 Analyse de pratiques disciplinaires (renforcement des compétences soutenant le développement professionnel)											
UE 4.4 Stage (2h par étudiant)	11	ET	Visite	11	/	/	/	Visite	11	/	/
UE 4.5 Mémoire (3h/étudiant)	6	CC	E/O	6	/	/	/	E/O	6	/	/
UE 4.6 Réussir son projet professionnel	1	CC	O	1	ET	O	1	O	1	O	1

EC X.X : enseignements de culture commune à l'INSPE

CC : Contrôle Continu - ET : Examen Terminal – E : Ecrit – O : Oral

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

Réunions de rentrée des étudiants de Master	Lundi 4 septembre 2023
Début des cours du 1 ^{er} semestre*	A partir du 4 septembre 2022
Pause pédagogique	Du lundi 30 octobre au 05 novembre 2023
Stage M1	Du lundi 13 au vendredi 24 novembre 2023
Vacances de fin d'année (fermeture des sites d'enseignements)	Du 24 décembre 2023 au 7 janvier 2023 inclus
Examens du 1^{er} semestre : Examens lettres et langues	Du 8 au 13 janvier 2024 inclus
Début des cours du 2 ^{ème} semestre	A partir du 8 janvier 2024
Stage M1	Du lundi 5 au vendredi 16 février 2024
Pause pédagogique	Du 4 au 10 mars 2024
Stage M1	Du mardi 2 au vendredi 13 avril 2024
Vacances de printemps	Du 29 avril au 11 mai 2024
Examens du 2nd semestre :	Du 15 au 26 avril et du 13 au 18 mai 2024
Rattrapages (2 ^{nde} session)	Du 17 au 29 juin 2024



 univ-tours.fr



Faculté de lettres & langues

Site des Tanneurs

3, rue des Tanneurs - 37000 Tours Cedex 01



Bonne rentrée

Rentrée étudiante



MASTER

Mention : MEEF - Second degré

Parcours : Anglais

